Rapport sur la situation nationale du e-learning:

en M-12 au Canada

Édition 2021

Michael K. Barbour
Touro University California

Joelle Nagle
University of Windsor

Randy LaBonte
Canadian eLearning Network

Jean Mongrain
CCJ Entreprises

Virtual HIGH SCHOOL

CANeLearn

Canada Agile Preparatory Academy

Ontario Virtual School

learn

Remerciements

Permettez-moi tout d'abord de remercier *LEARN (Québec)*, *Virtual High School* (Ontario), l'*Ontario Virtual School, Canada Agile Preparatory Academy*, et le Canadian eLearning Network (CANeLearn) pour leur généreux soutien et parrainage de ce rapport. Leurs conseils, suggestions et rétroactions ont également été utiles pour la rédaction de ce rapport. Un remerciement spécial à Open School BC pour la publication de ce document.

Je tiens également à remercier les personnes suivantes pour avoir fourni les informations utilisées dans la création des profils provinciaux, territoriaux et fédéraux.

Georgina Lake, Nancy Mandeville — Conseil scolaire anglophone de Terre-Neuve-et-Labrador

Alexander (Sandy) MacDougall — Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de Nouvelle-Écosse

Mike Cusack & Nadine Lebouthillier — Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Hélène Caron & Stéphanie Campeau — Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec

Joseph Colonna & Cathy Blacklock — Ministère de l'Éducation de l'Ontario;

Todd Pottle — Consortium d'apprentissage électronique Ontario;

Borzou Salavati — Ontario Virtual School

Shannon Magee & Chris Fredrickson — Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba

Shelley Lowes, Robert Warnock, Sheldon Ramstead, Rick Johnson & Brigitte Perilla — Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan

Leanna Buzak — Ministère de l'Éducation de l'Alberta

Erin Kelly, Maureen Jones, Sarah Hipkin & Sophia Palahicky — Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique

Edward Frison (retraité); **Maud Caron** — École Nomade

Blake Wile & Karen Willy — Ministère de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest;

Pascale Essebou — Ministère de l'Éducation des Nunavut

Shelly Blizzard Jones — Ministère des Services aux Autochtones Canada

Nous tenons aussi à remercier tous les nombreux intervenants clés, provenant de plusieurs juridictions, qui nous ont fourni des données et informations importantes à l'élaboration de ce rapport.

Michael K. Barbour
Chercheur fondateur, Rapport sur la situation nationale du e-learning en M-12 au Canada

Table des matières

Remerciements . . . . . **II**

Résumé . . . . . **IV**

1. Introduction **2**

1.1 Méthodologie 3

2. Survol national **6**

2.1 Nature de la règlementation sur l'apprentissage en M-12 7

2.2 Niveau d'activité en ligne pour les élèves de la maternelle à la 12e année 8

2.3 Niveau d'activité de l'apprentissage mixte ou hybride pour les élèves de la maternelle à la 12e année 15

2.4 Apprentissage à distance de la maternelle à la 12e année 15

3. Résumé des révisions au profil des juridictions **21**

3.1 Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.) 22

3.2 Nouvelle-Écosse (N.-É.) 23

3.3 Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-É.) 24

3.4 Nouveau-Brunswick (N.-B.) 25

3.5 Québec (Qc) 26

3.6 Ontario (Ont.) 27

3.7 Manitoba (Man.) 28

3.8 Saskatchewan (Sask.) 29

3.9 Alberta (Alb.) 30

3.10 Colombie-Britannique (C.-B.) 31

3.11 Yukon (Yn) 32

3.12 Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) 33

3.13 Nunavut (Nt) 34

3.14 Fédéral 35

4. Références **36**

5. Appel de commandites 2022 Étude sur la situation du e-learning en M-12 au Canada **38**

Résumé

La 14e édition du rapport sur la situation nationale du e-learning en M-12 au Canada décrit les changements survenus en matière de gouvernance et d'activités d'apprentissage en ligne au cours de la dernière année. Les profils juridictionnels décrivent l'activité et la nature de la gouvernance de chaque province et territoire, ainsi que pour les programmes autochtones de compétence fédérale. Cette édition ne décrit que les changements survenus en ce qui a trait à la gouvernance et en apprentissage en ligne incluant des profils juridictionnels complets qui sont aussi disponibles sur le site Web du projet. Elle fournit également des descriptions de l'apprentissage à distance qui a commencé au début de l'année scolaire 2020-2021 tirées du « Projet de recherche sur l'apprentissage à distance » du Réseau canadien de l'apprentissage virtuel, qui a été conçu pour décrire comment chaque juridiction a géré sa réponse pandémique et les fermetures d'écoles.

Les inscriptions à l'enseignement à distance ou en ligne sont demeurées relativement stables à travers le pays, on dénote cependant une légère et constante augmentation du nombre d'élèves accédant aux programmes. L'Ouest canadien continue d'avoir le plus haut niveau de participation d'élèves à des programmes en ligne, tandis que les provinces de l'Atlantique ont le plus faible niveau de participation. En 2020-2021, la Colombie-Britannique a été la seule juridiction qui a apporté des changements à son cadre règlementaire. Ces changements législatifs apportés à la fois dans le *School Act* et *l'Independent School Act* ont mis à jour la terminologie en remplaçant l'expression « apprentissage distribué » par « apprentissage en ligne » et ont permis aux districts scolaires et aux autorités scolaires indépendantes d'offrir des cours et des programmes d'apprentissage en ligne aux élèves du district sans accord avec le ministre. Cependant, il faut encore un accord pour inscrire des élèves hors du district ou pour offrir des programmes à des élèves inscrits simultanément auprès d'un autre district scolaire ou autorité scolaire indépendante. De plus, l'exigence selon laquelle les élèves de l'Ontario devaient suivre deux cours en ligne pour obtenir leur diplôme d'études secondaires est entrée en vigueur au cours de l'année scolaire 2020-2021, mais le ministère de l'Éducation a annoncé que tous les élèves du secondaire recevraient des crédits pour avoir suivi un cours en ligne en raison de la l'apprentissage à distance qui a eu lieu au cours de l'année scolaire 2020-2021. Dans d'autres juridictions, la mise en œuvre de plusieurs autres changements envisagés a été retardée ou prévue pour l'année scolaire 2021-2022 ou l'année scolaire 2022-2023.

La majorité l'année scolaire a été dominée par la pandémie, les fermetures d'écoles et l'apprentissage à distance. Alors qu'ils auraient pu bénéficier de l'expérience de leurs programmes d'apprentissage en ligne et de leurs éducateurs, de nombreuses juridictions se sont empressées d'essayer de réinventer ce qui existait déjà dans des infrastructures d'apprentissage en ligne ayant du succès. Cependant, certaines juridictions se sont appuyées sur leurs programmes d'apprentissage en ligne existants, ce qui a entrainé une augmentation des inscriptions, mais n'a pas nécessairement annulé ou comblé les besoins d'apprentissage à distance pendant la fermeture des écoles. Finalement, certaines juridictions ont développé des modèles d'enseignement qui n'existaient pas auparavant ou qui n'avaient été utilisés que dans des cas isolés. Dans l'ensemble, ce qui s'est produit dans la plupart des juridictions lorsque les fermetures d'écoles ont été nécessaires était toujours l'apprentissage à distance et, non l'apprentissage en ligne, car les fermetures étaient toujours considérées de nature temporaire. Il en demeure que dans la plupart des cas, il s'agissait d'une tentative de projeter un modèle d'enseignement de classe à des élèves à distance, et ce avec un succès limité.

Le rapport sur la situation du e-learning en M-12 au Canada et les publications qui l'accompagnent sur le site Web de son projet, fournissent des renseignements essentiels et un aperçu de la façon dont les autorités éducatives et les gouvernements intègrent des approches appuyées par la technologie pour préparer les élèves à l'économie d'aujourd'hui et une société future dans laquelle l'utilisation de la technologie sera omniprésente. Le rapport et le site Web du projet fournissent une référence pour les éducateurs et offrent des informations, des conseils et des idées pour l'amélioration des politiques et des pratiques en matière d'apprentissage en ligne et d'apprentissage mixte.

1. Introduction

Ce rapport détaille les résultats de la quatorzième édition du rapport sur la situation du e-learning en M-12 au Canada. Bien que la mise à jour annuelle des activités et de la nature de la gouvernance pour chaque province et territoire, ainsi que pour les Premières nations, les Métis et les Inuits de compétence fédérale continuent d'être diffusés intégralement sur le site Web du rapport, la version imprimée de ce rapport ne décrit que les changements qui se sont produits par rapport aux activités reliées à la gouvernance et l'apprentissage en ligne au cours de la dernière année, et est accessible à l'adresse suivante: https://k12sotn.ca/francais/

Le rapport sur la situation du e-learning en M.-12 au Canada a commencé par une mise en garde à l'intention des lecteurs concernant la COVID-19 et les différences entre l'apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12e année ainsi que l'apprentissage à distance induit par la pandémie. À l'époque, nous avions déclaré que :

> Aucun compte rendu de l'année scolaire passée ne serait complet sans adresser la pandémie qui a été déclarée par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020. En quelques jours, les juridictions du monde entier, incluant le Canada, ont commencé à fermer des écoles. L'étude et par le fait même le rapport annuel sur la situation du e-learning en M à 12 au Canada sont conçus pour examiner l'apprentissage à distance, l'apprentissage en ligne et l'apprentissage mixte ou hybride. Ceux-ci nécessitent une planification pédagogique ciblée utilisant un modèle systématique de procédures administratives et le développement de cours. Ils nécessitent également un examen attentif de diverses stratégies pédagogiques. Ces considérations pédagogiques sont utilisées pour déterminer lesquels sont les mieux adaptés aux défis spécifiques des supports de prestation et à la sélection judicieuse des outils en fonction des forces et des limites de chacune. Enfin, cette planification minutieuse exige que les enseignants reçoivent une formation appropriée afin d'être en mesure d'appuyer et d'utiliser les outils sélectionnés pour faciliter l'apprentissage des élèves.
>
> Cependant, Hodges et al. (2020) ont fait valoir que « l'enseignement à distance d'urgence » est devenu un terme alternatif couramment utilisé par les chercheurs et les professionnels de l'éducation en ligne pour établir un contraste clair avec ce que beaucoup d'entre nous appellent une éducation en ligne de haute qualité (par. 6). Hodges et ses collègues ont décrit « l'enseignement à distance d'urgence » comme étant :
>
>> Un changement temporaire de la prestation de l'enseignement vers un autre mode de prestation en raison de circonstances de crise. Cela implique l'utilisation de solutions d'enseignement entièrement à distance pour l'enseignement ou l'éducation qui seraient autrement dispensés en présentiel ou sous forme de cours mixtes ou hybrides et qui reviendront à ce format une fois la crise ou l'urgence apaisée. L'objectif principal dans ces circonstances n'est pas de recréer un écosystème éducatif solide, mais plutôt de fournir un accès temporaire à l'enseignement et aux supports pédagogiques rapidement mis en place et disponible de manière fiable en cas d'urgence ou de crise. (par. 13)
>
> La transition à « l'enseignement à distance » étant de nature temporaire, va au-delà des paramètres et des limites de notre étude annuelle axée sur l'apprentissage à distance, l'apprentissage en ligne et l'apprentissage mixte. Nous serions cependant, négligent si elle était complètement exclue.

Nos écrits de l'année dernière sont toujours applicables. Bien qu'elle ne soit pas aussi drastique que ce qui s'est produit au printemps 2020, l'année scolaire 2020-2021 a tout de même été affectée par la pandémie. Dans certains cas, cet impact a entrainé la fermeture d'écoles et la nécessité de revenir à une forme d'apprentissage mixte et/ou à distance. Cependant, dans d'autres cas, cela signifiait une augmentation du nombre de programmes d'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12e année disponibles et/ou du niveau de participation à ces programmes. Bien que nous fournissions un bref résumé de l'apprentissage à distance qui a eu lieu au cours de l'année scolaire 2020-2021, une discussion plus détaillée de cette pédagogie induite par la pandémie peut être trouvée dans le « Projet de recherche sur l'apprentissage à distance » du Canadian eLearning Network (CANeLearn).

Finalement, il est important de rappeler au lecteur qu'historiquement, ce rapport est préparé à l'automne qui suit l'année scolaire concernée. Par exemple, comme ce rapport examine l'année scolaire 2020-2021, en temps normal, le rapport serait rédigé en septembre, octobre et même parfois en novembre. Pendant ces périodes normales, le rapport serait publié avant la fin de l'année civile, c'est-à-dire que le rapport pour l'année scolaire 2020-2021 serait publié avant la fin de 2021. Cependant, les deux dernières années n'ont pas été normales et de ce fait, le rapport 2020 couvrant l'année scolaire 2019-2020 et ce rapport 2021 couvrant l'année scolaire 2020-2021 ont été reportés bien au-delà la fin de l'année civile concernée. Nous espérons que lorsque nous nous concentrerons sur le prochain rapport, nous pourrons revenir à ce cycle de publication.

1.1 Méthodologie

La méthodologie utilisée pour recueillir les données de l'étude comprenait :

- un sondage envoyé à chacun des ministères de l'Éducation;
- des entrevues pour clarifier ou approfondir des réponses spécifiques reçues dans le sondage;
- une analyse des documents du ministère de l'Éducation, souvent disponible en ligne;
- des entrevues de suivi avec des intervenants clés dans de nombreuses juridictions.

Historiquement, le sondage est envoyé aux ministères à la fin de l'été ou au début de l'automne. Les responsables des programmes d'apprentissage en ligne des ministères préparent leur réponse au sondage et proposent des mises à jour à leur profil par rapport à l'année précédente. Dans la plupart des cas, ces documents doivent recevoir l'approbation de directeurs et/ou de sous-ministres adjoints et, dans certains cas, même l'approbation du sous-ministre et/ou du ministre ou de leur personnel. Lorsque toutes les approbations appropriées ont été reçues, les ministères répondent, ce qui est généralement vers le milieu ou la fin de l'automne.

Cependant, au cours des deux dernières années, ce délai a été à la fois retardé et prolongé en raison de l'augmentation de la charge de travail imposée aux fonctionnaires des ministères qui doivent travailler à distance ainsi que par, la diminution des effectifs, par le nombre demandes supplémentaires de soutien à l'apprentissage à distance ou autres contraintes. De plus, il y a eu des retards dans la collecte des données en raison du nombre accru de changement au sein du personnel responsable de l'apprentissage en ligne des ministères. Dans certains cas, ces changements de personnel sont simplement dus au cycle naturel de promotion et/ou de retraite (ce dernier étant parfois accéléré par la pandémie). Finalement, dans certaines juridictions, les politiques se sont davantage concentrées sur la prestance, le financement et/ou la

règlementation de l'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12e année. Cette attention accrue se traduit souvent par des approbations supplémentaires qui sont nécessaires pour pouvoir divulguer les informations demandées dans le sondage, ce qui peut retarder davantage une réponse.

Étant donné que le rapport annuel sur la situation du e-learning en M-12 au Canada n'est pas conçu pour être simplement un compte rendu des réponses des ministères, chaque année, les chercheurs analysent également les documents gouvernementaux et les articles publiés par diverses organisations externes, y compris les médias d'information. De plus, le chercheur s'appuie également sur son vaste réseau de contacts de praticiens à travers le pays pour vérifier et obtenir leur point de vue sur la façon dont les politiques énoncées fonctionnent réellement sur le terrain.

Pour compléter la collecte de données relatives aux profils provinciaux et territoriaux, les chercheurs ont préparé un sondage par programme individuel qu'ils ont envoyé à leur liste de contacts incluant tous les programmes de formation à distance, en ligne ou mixte en M-12 à travers le Canada. Au cours du cycle de collecte de données de 2020-21, le sondage a été envoyé à toutes les personnes-ressources à trois reprises de septembre à décembre 2021. Tout comme le sondage envoyé aux ministères, au cours des deux dernières années, le taux de réponse et le calendrier de cette collecte de données ont été affectés par la pandémie. Le taux de réponse au sondage par juridiction se trouve dans le tableau 1.

Tableau 1. Réponses au sondage par programme individuel pour 2020-2021

	Nombre total de programmes	Nombre de réponses par programme	Taux de réponse
T.-N.-L.	2	2	100%
N.-É.	2	0	0%
I.-P.-É.	1	0	0%
N.-B.	2	1	50%
Qc	5+	2	40%
Ont.	~70	6	9%
Man.	~38	1	3%
Sask.	27	1	4%
Alb.	36	10	28%
C.-B.	68	13	19%
Yn	2	0	0%
T.N.-O.	1	0	0%
Nt	0	-	-
Fédéral	4	2	50%
Total	**258**	**38**	**15%**

Données disponibles au moment de la publication du rapport (Les programmes d'e-learning en M-12 peuvent mettre leurs informations à jour en tout temps).

Les réponses les plus récentes obtenues par les chercheurs du rapport sur la situation du e-learning en M-12 au Canada se retrouvent dans les profils provinciaux, territoriaux et fédéraux à l'adresse électronique suivante : https://k12sotn.ca/francais/donnees/

On peut trouver une description complète de la méthodologie et de tous ses instruments à l'adresse suivante : https://k12sotn.ca/francais/intentions/

1.2 Comment lire le document

Le rapport sur la situation du e-learning en M-12 au Canada vise à fournir un aperçu de l'état de l'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12e année au Canada. L'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12e année est défini au sens large pour inclure toutes les formes d'apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12e année, ainsi que l'apprentissage mixte ou hybride qui peut se produire dans le contexte de l'enseignement en présentiel dans les écoles.

Ce rapport continue de commencer par une brève description de nouveaux documents de référence sur des questions ou défis, suivi d'un aperçu national de l'apprentissage à distance, en ligne et mixte de la maternelle à la 12e année au Canada. Les profils juridictionnels complets continuent d'être disponibles à l'adresse électronique suivante : https://k12sotn.ca/francais/donnees/

Notre objectif est que le rapport sur la situation du e-learning en M-12 au Canada soit une version beaucoup plus courte des changements qui se sont produits dans chaque province et territoire par rapport à l'année précédente. Cependant, la version en ligne du rapport sur la situation du e-learning en M-12 au Canada continuera d'être une ressource plus complète pour l'apprentissage en ligne ayant cours dans chaque province et territoire.

2. Survol national

Depuis 2011, les différents ministères de l'Éducation (et, depuis 2013, les autorités fédérales) participent régulièrement au rapport annuel sur la situation du e-learning en M-12 au Canada (*State of the Nation: K-12 e-Learning in Canada*). Dans certains cas, les ministères ont recueilli et publié des renseignements détaillés. Toutefois, dans d'autres cas, les ministères n'ont recueilli aucune donnée sur l'apprentissage à distance, en ligne et mixte ou hybride de la maternelle à la 12e année.

Les données extraites de ces sources ministérielles sont comparées avec les renseignements fournis par des parties prenantes clés dans diverses juridictions, ainsi qu'avec une analyse des documents disponibles. Dans certains cas, les données des ministères et des parties prenantes concordent, alors que, dans d'autres cas, il y a des disparités entre les déclarations du régime de gouvernance et les expériences des parties prenantes. Le parrainage du *Canadian eLearning Network (CANeLearn)* qui a débuté en 2014 a considérablement élargi le réseau de parties prenantes pouvant se joindre à l'équipe du projet sur la situation du e-learning en M-12 au Canada (*State of the Nation: K-12 e-Learning in Canada*). Ce parrainage a également contribué à favoriser la collecte de données provenant du sondage sur les programmes individuels.

Il est à noter que le taux de réponse pour l'année scolaire 2020-2021 fut de 15 %, soit l'un des plus bas durant les dernières années. Cependant, au cours des neuf dernières années, c'est-à-dire depuis que le sondage des programmes individuels eu été lancé pour l'année scolaire 2010-2011, le projet a obtenu au moins une réponse de la part de 40 % des programmes au Canada (voir le tableau 2). Ce chiffre a diminué cette année en raison de l'augmentation subite de nouveaux programmes d'apprentissage à distance, en ligne et mixte de la maternelle à la 12e année, vraisemblablement en raison de la pandémie.

Tableau 2. Réponses au sondage des programmes individuels

	Nombre total de programmes	Nombre de réponses par programme	Taux de réponse
T.-N.-L.	2	2	100%
N.-É.	2	2	100%
I.-P.-É.	1	0	-
N.-B.	2	2	100%
Qc	5+	5	100%
Ont.	~70	38	54%
Man.	~38	9	24%
Sask.	27	14	52%
Alb.	36	22	61%
C.-B.	69	50	72%
Yn	2	2	100%
T.N.-O.	1	1	100%
Nt	0	-	-
Fédéral	5	5	100%
Total	**360**	**152**	**42%**

Néanmoins, il est également important de remarquer que cette réalité signifie que l'équipe du projet sur la situation du e-learning en M-12 au Canada *(State of the Nation: K-12 e-Learning in Canada)* n'a jamais reçu de données d'environ la moitié des programmes d'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12e année au Canada. Bien que le taux de réponse de la plupart des juridictions soit au-dessus de la moyenne nationale, le Manitoba demeure considérablement sous la moyenne en ce qui a trait à leur participation à l'étude annuelle. Bien que l'équipe du projet sur la situation du e-learning en M-12 au Canada *(State of the Nation: K-12 e-Learning in Canada)* juge fiables les renseignements contenus dans ce rapport et sur le site Internet du projet, ces limitations dans la collecte de données doivent être mises en évidence.

2.1 Nature de la règlementation sur l'apprentissage en M-12

Alors que la loi sur l'éducation ou la loi sur les écoles de plusieurs provinces et territoires continue à aborder l'éducation à distance, dans la plupart des cas, ces lois ne font que définir l'éducation à distance ou donner au ministère de l'Éducation de la province ou du territoire le pouvoir de créer, d'approuver ou de règlementer l'éducation à distance de la maternelle à la 12e année. Bon nombre de ces mentions sont devenues désuètes, compte tenu de la réalité actuelle de l'apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12e année. Les seules provinces pour lesquelles ce n'est pas le cas sont la Nouvelle-Écosse (voir la convention collective intervenue entre le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et le syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse – *Government of Nova Scotia* [2017]) et la Colombie-Britannique (voir le paragraphe .1 et le paragraphe 75 [4.1] de la School Act, 2006, ainsi que le paragraphe 8.1 de l'*Independent School Act, 2006*). Le tableau 3 présente un sommaire de la nature de la règlementation dans chaque juridiction. Il met en évidence que la tendance la plus dominante affectant la règlementation de l'enseignement à distance et en ligne en M-12 est qu'environ un tiers de toutes les juridictions utilisent des recueils de politique pour règlementer l'apprentissage à distance et en ligne de M-12 et ce, parfois en combinaison avec un accord ou protocole d'accord.

Tableau 3. Sommaire de la règlementation de l'apprentissage à distance et en ligne pour les élèves en M-12 par province ou territoire

	Législation	Recueil de politiques	Accord	Protocole d'accord
T.-N.-L.				
N.-É.	✓			
I.-P.-É.	✓			
N.-B.		✓		
Qc	✓		✓	
Ont.		✓	✓	
Man.	✓	✓		✓
Sask.				
Alb.	✓	✓		
C.-B.	✓		✓	
Yn	✓			✓
T.N.-O.	✓	✓		✓
Nt	✓			✓
Fédéral	✓			

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, la Colombie-Britannique a été la seule juridiction à avoir connu des changements dans son cadre règlementaire. Les modifications législatives apportées à la fois dans le *School Act* et l'*Independent School Act* ont mis à la terminologie en remplaçant l'expression « apprentissage distribué » par « apprentissage en ligne ». De plus, il y avait historiquement sept politiques (6 publiques et 1 indépendante) qui règlementaient l'apprentissage distribué dans la province, et toutes les écoles d'apprentissage distribué avaient des accords avec le ministre afin de fonctionner. Les modifications législatives signifient également que les districts scolaires et les autorités scolaires indépendantes n'auront plus besoin de conclure un accord avec le ministre pour offrir des cours et des programmes d'apprentissage en ligne aux élèves du district, mais auront toujours besoin d'un accord pour offrir des programmes à des élèves inscrits simultanément auprès d'un autre district scolaire ou autorité scolaire indépendante. La mise en œuvre de plusieurs autres changements a été retardée ou prévue pour l'année scolaire 2021-2022 ou l'année scolaire 2022-2023. Et en tant que tel, il y aura des mises à jour détaillées dans les rapports à venir.

De plus, à la suite d'annonces faites au cours des années scolaires 2018-2019 et 2019-2020, l'exigence pour les élèves de l'Ontario de suivre deux cours en ligne afin d'obtenir leur diplôme d'études secondaires est entrée en vigueur en 2020-2021. Le ministère de l'Éducation a annoncé que tous les élèves du secondaire de la province recevraient des crédits pour avoir suivi un cours en ligne en raison de l'apprentissage à distance et hybride qui s'est produit au cours de l'année scolaire 2020-2021.

2.2 Niveau d'activité en ligne pour les élèves de la maternelle à la 12e année

Quatorze ans après la publication du premier rapport sur la situation du e-learning en M. à 12 au Canada, il continue à y avoir beaucoup d'homogénéité dans les types de programmes d'apprentissage à distance et en ligne qui existe d'un océan à l'autre (voir Figure 1).

Figure 1. Types de programmes d'apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12e année au Canada

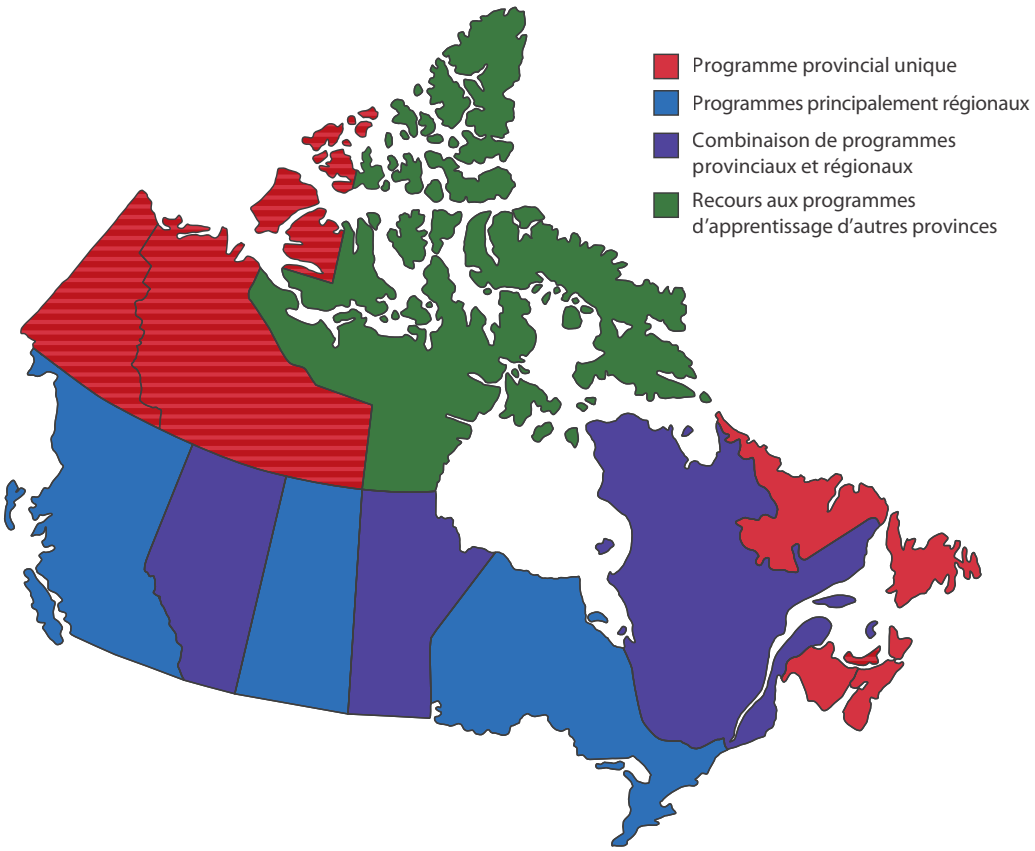

Les élèves des 13 provinces et territoires continuent à participer à des activités d'apprentissage à distance et en ligne. La plupart des juridictions conservent des programmes relevant principalement du district ou relevant du district et des programmes provinciaux. Les seules exceptions à cette tendance sont les provinces de l'Atlantique et le nord du Canada. Ainsi, dans les provinces de l'Atlantique, le modèle dominant est l'utilisation d'un programme unique pour toute la province, auquel s'est jointe l'Île-du-Prince-Édouard qui a piloté un programme à l'échelle de la province au cours de la dernière partie de l'année scolaire 2020-2021. Au niveau des territoires, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest continuent de développer leurs propres programmes d'apprentissage en ligne. Cependant, les trois territoires utilisent toujours des programmes d'apprentissage à distance et/ou en ligne de certaines provinces notamment ceux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Pour ce qui est des activités d'apprentissage à distance et en ligne à l'échelle du Canada, l'effectif total de la maternelle à la 12e année au Canada pour 2020-2021 atteignait environ 5,3 millions d'élèves. Selon les données réelles et estimées sur les inscriptions, le nombre d'élèves inscrits à des activités d'apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12e année était de 387 385, ce qui représente 7,3% de la population totale des élèves de la maternelle à la 12e année (voir le tableau 4).

Tableau 4. Sommaire de l'activité de l'apprentissage à distance et en ligne pour les élèves en M-12, par province et par territoire en 2020-2021

	Nombre d'élèves en M-12	Nombre d'inscriptions en apprentissage à distance et en ligne	Pourcentage
T.-N.-L.	63,510	1,029	1.6%
N.-É.	125,124	3,319	2.7%
I.-P.-É.	20,131	~175	0.8%
N.-B.	98,906	4,754	4.8%
Qc	1,003,322	~39,400	3.9%
Ont.	2,056,055	~122,000	5.9%
Man.	186,372	~8,173	4.4%
Sask.	184,472	22,510	12.2%
Alb.	733,599	97,527	13.3%
C.-B.	~673,000	~85,000	12.6%
Yn	5,456	389	7.1%
T.N.-O.	8,700	92	1.1%
Nt	10,902	~15	0.1%
Fédéral	~108,995	~3,000	2.8%
Total	**5,278,544**	**387,385**	**7.3%**

Noter : le symbole ~ ci-dessous signifie que des données approximatives ont été fournies par plus d'une source

L'examen des données nous indique que les juridictions peuvent être regroupées en trois catégories. Une première selon laquelle la majorité des provinces de l'ouest, soit la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, possèdent des niveaux de participation à l'apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12e année qui sont beaucoup plus élevés que la moyenne nationale. Une seconde selon laquelle la majorité de la partie centrale du Canada, c'est-à-dire le Manitoba, l'Ontario ainsi que le Nouveau-Brunswick, a toujours eu des niveaux de participation similaire à la moyenne nationale. Puis une troisième selon laquelle la plupart des juridictions du Canada atlantique, soit l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que la plupart des juridictions du Nord canadien, c'est-à-dire les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont une proportion relativement faible d'élèves de la maternelle à la 12e année qui suivent un apprentissage à distance et en ligne.

Les seules exceptions ou cas particuliers à ces catégories sont le Québec et le Yukon. Dans le cas du Yukon, les niveaux de participation des élèves sont beaucoup plus élevés que ceux des deux autres territoires canadiens. En fait, ils sont même plus élevés que ceux des juridictions de la région centrale du Canada. Cependant, cette proportion plus élevée de participation à l'apprentissage à distance et/ou en ligne de la maternelle à la 12e année est probablement due à la petite population d'élèves dans ces niveaux scolaires. Par exemple, une augmentation de trois élèves dans chaque école du territoire participant à l'apprentissage à distance et/ou en ligne représenterait une augmentation globale d'environ 100 élèves soit une augmentation d'environ 2 % du niveau de participation. Essentiellement, en raison du faible nombre d'élèves de la maternelle à la 12e année, même de petits changements dans le nombre d'élèves engagés peuvent donner lieu à des changements proportionnels importants.

Par contre, la proportion d'élèves engagés dans l'apprentissage à distance et/ou en ligne de la maternelle à la 12e année au Québec est proportionnellement beaucoup plus faible et correspond davantage aux niveaux observés au Canada atlantique. Une raison possible du manque de participation au Québec pourrait être due à la collecte de données. Puisque l'apprentissage à distance relève principalement des conseils scolaires et non du ministère de l'Éducation, la capacité de la province pour recueillir des données fiables est limitée. Bien que nous ayons reçu des données de *LEARN*, qui offre des services d'apprentissage en ligne et mixte aux conseils anglophones de la province, le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin fut la seule autorité scolaire francophone à répondre, il y a maintenant cinq ans, au sondage sur les programmes individuels. De plus, tout au long de la pandémie, le ministère de l'Éducation du Québec a exhibé une préférence envers l'apprentissage en classe. Certains pourraient même la décrire comme une intolérance envers l'enseignement à distance, à moins que celle-ci ne soit absolument nécessaire et uniquement lorsque l'apprentissage en personne n'est plus une option. Un manque de données fiables, le fait que l'enseignement à distance est sous la tutelle des commissions scolaires et la possible réticence du gouvernement envers l'apprentissage à distance sont des indicateurs susceptibles d'expliquer la faible proportion d'élèves engagés en apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12e année au Québec.

Comme nous l'avons, déjà mentionné, il est difficile de déterminer avec certitude pourquoi certaines juridictions se retrouvent dans chacune de ces catégories. Des juridictions, comme la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse, ont des niveaux importants d'exigences législatives et/ou règlementaires. Cependant elles se retrouvent dans des catégories qui se situent à des extrémités opposées du spectre soit un taux élevé de participation en apprentissage à distance et/ou en ligne des élèves de la Colombie-Britannique alors que ceux de la Nouvelle-Écosse se situent dans la catégorie à taux faible de participation. De même, il existe des juridictions qui n'ont pas d'exigences législatives et/ou règlementaires, comme l'Alberta et Terre-Neuve-et-Labrador – qui sont également dans des catégories opposées. Il n'existe toujours pas de tendances expliquant pourquoi une juridiction aurait un niveau d'engagement plus élevé ou plus faible en apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12e année, et tout effort pour tenter d'apporter une justification serait politique, idéologique ou d'intérêt personnel.

L'année scolaire 2020-2021 poursuit une tendance de croissance de la proportion d'élèves engagés dans l'apprentissage à distance et/ou en ligne de la maternelle à la 12e année (voir le tableau 5 ci-dessous). Elle représente également la plus forte proportion d'élèves engagés dans l'apprentissage à distance et/ou en ligne de la maternelle à la 12e année. Cependant, si l'on se base sur les réponses des ministères de l'Éducation et des programmes individuels, ces statistiques d'inscription ont probablement été artificiellement gonflées en raison de la pandémie et des inquiétudes des parents envers la santé de leurs enfants et de leurs familles.

Tableau 5. Inscriptions aux programmes d'apprentissage à distance et en ligne en M-12 au Canada

Année	Nombre d'élèves inscrits à la formation à distance	Pourcentage d'élèves inscrits en apprentissage à distance ou en ligne
1999-2000[1]	~25,000	0.5%
2008-09	~140,000	2.7%
2009-10	150,000-175,000	2.9%-3.4%
2010-11	207,096	4.2%
2011-12	245,252	4.9%
2012-13	284,963	5.2%
2013-14	290,185	5.4%
2014-15	311,648	6.0%
2015-16	293,401	5.7%
2016-17	277,603	5.4%
2017-18	263,686	5.1%
2018-19	299,320	5.9%
2019-20	310,582	6.0%
2020-21	**387,385**	**7.3%**

[1] *(Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, 2000)*

L'une des tendances d'intérêt dans le tableau 5 est la stabilité observable de la proportion d'élèves engagés en apprentissage à distance et/ou en ligne de la maternelle à la 12e année, à l'exception de cette année. Il convient de rappeler au lecteur que les chercheurs du projet estiment que cette stabilité représente la variabilité de l'exactitude de la collecte de données. Il est à noter qu'un bon nombre des 14 juridictions ne nous fournissent que des estimations, des approximations ou des données différées basées sur les années scolaires précédentes. Ainsi, les fluctuations mineures observées entre 2011-2012 et 2019-2020 ont probablement autant à voir avec les données recueillies qu'avec les augmentations ou les diminutions réelles de la participation.

Bien qu'il y ait eu, au cours de l'année scolaire 2020-2021, une augmentation de la proportion d'élèves engagés dans l'apprentissage à distance et/ou en ligne de la maternelle à la 12e année induite par la pandémie, il est également important d'examiner les tendances juridictionnelles au sein des 387 385 élèves ou des 7,3% d'élèves engagés dans l'apprentissage à distance et/ou en ligne de la maternelle à la 12e année à l'échelle nationale (voir le tableau 6).

Tableau 6. Sommaire par juridiction des inscriptions en apprentissage à distance et en ligne pour les élèves en M-12, au cours des quatre dernières années.

Nombre d'élèves inscrits en apprentissage à distance et en ligne				
	2017-18	**2018-19**	**2019-20**	**2020-21**
T.-N.-L.	1,233	1,140	1,092	**1,029**
N.-É.	~2,700	2,381	2,241	**3,319**
I.-P.-É.	56	~100	133	**~175**
N.-B.	~3,239	~3,270	~3,470	**4,754**
Qc	30,366	~40,000	~35,000	**~39,400**
Ont.	~82,000	~89,000	~98,000	**~122,000**
Man.	~6,398	~11,875	~13,749	**~8,173**
Sask.	7,738	8,378	12,456	**22,510**
Alb.	~63,000	75,806	82,857	**97,527**
C.-B.	65,556	~65,000	~59,000	**~85,000**
Yn	136	170	234	**389**
T.N.-O.	93	130	131	**92**
Nt	~40	~70	19	**~15**
Fédéral	1,131	~2,000	~2,200	**~3,000**
Total	**263,686**	**299,320**	**310,582**	**387,385**

L'une des tendances intéressantes du tableau 6 ci-dessus et du tableau 7 ci-dessous est que les juridictions qui se trouvaient dans la catégorie à faible participation ont eu un nombre relativement constant d'élèves engagés dans l'apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12e année. Les juridictions dans la catégorie à participation moyenne et dans la catégorie à participation élevée ont pour leur part connu des augmentations et dans de nombreux cas, des augmentations d'une année à l'autre.

Autre fait intéressant, bien que l'Ontario compte le plus grand nombre d'élèves participant à l'apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12e année, celui-ci est légèrement inférieur à la moyenne nationale en termes de proportion. Cette tendance devrait changer au cours des trois à quatre prochaines années, car les élèves qui obtiendront leur diplôme en 2023-2024 formeront la première cohorte d'élèves tenue de respecter l'exigence de deux cours en ligne pour l'obtention du diplôme d'études secondaires. Une fois cette exigence pleinement mise en œuvre, on s'attend à ce que l'Ontario compte en moyenne plus de 300 000 élèves du secondaire inscrits à au moins un cours en ligne à tout moment (Barbour et LaBonte, 2019). Ce chiffre n'inclurait pas les élèves du primaire, les élèves inscrits dans des écoles virtuelles privées ou les élèves non traditionnels qui sont inscrits dans un Centre d'apprentissage indépendant. Depuis l'année scolaire 2017-2018, il y a eu respectivement une croissance annuelle de 13,5 %, 3,8 % et 24,7 %, soit une croissance annuelle moyenne d'environ 14 %. Si la participation à l'apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12e année continuait de croître à ce rythme d'ici l'année scolaire 2023-2024, ou lorsque l'exigence d'obtention du diplôme de l'Ontario sera pleinement mise en œuvre, il y aurait environ 395 000 élèves engagés en apprentissage à distance et/ou en ligne de la maternelle à la 12e année pour le reste du Canada, comparativement à plus de 300 000 élèves pour l'Ontario. Essentiellement, au cours des trois à quatre prochaines années, l'Ontario pourrait passer d'un peu moins du tiers à près de la moitié de tous les élèves inscrits en apprentissage à distance et/ou en ligne de la maternelle à la 12e année au Canada.

Tableau 7. Sommaire par juridiction des pourcentages d'élèves inscrits en apprentissage à distance et en ligne pour les élèves en M-12, au cours des quatre dernières années.

Pourcentage d'élèves inscrits en apprentissage à distance et en ligne				
	2017-18	**2018-19**	**2019-20**	**2020-21**
T.-N.-L.	1.9%	1.8%	1.7%	**1.6%**
N.-É.	2.3%	2.0%	1.8%	**2.7%**
I.-P.-É.	0.3%	0.5%	0.7%	**0.8%**
N.-B.	3.4%	3.3%	3.5%	**4.8%**
Qc	3.0%	4.0%	3.5%	**3.9%**
Ont.	4.1%	4.4%	4.8%	**5.9%**
Man.	3.1%	5.7%	6.6%	**4.4%**
Sask.	4.2%	4.5%	6.7%	**12.2%**
Alb.	8.8%	10.6%	11.2%	**13.3%**
C.-B.	10.3%	10.2%	10.8%	**12.6%**
Yn	2.4%	3.1%	4.2%	**7.1%**
T.N.-O.	1.1%	1.4%	1.5%	**1.1%**
Nt	0.4%	0.6%	0.2%	**0.1%**
Fédéral	1.1%	1.9%	2.0%	**2.8%**
Total	**5.1%**	**5.9%**	**6.0%**	**7.3%**

Lorsque la proportion d'élèves participant en apprentissage à distance et/ou en ligne de la maternelle à la 12e année est examinée de plus près, un bon nombre des tendances deviennent alors apparentes dans les données de participation juridictionnelle. (voir le tableau 7).

Par exemple, le nombre d'inscriptions indique que la Colombie-Britannique est passée d'un plateau, de 2017 à 2019, à une légère baisse en 2019-2020 avant de connaitre une augmentation significative en 2020-2021. Cependant, les mêmes données en pourcentage suggèrent que, bien que le plateau ait existé, il n'y a pas eu une véritable diminution en 2019-2020. De plus, il y a eu une importante augmentation des inscriptions au cours de l'année scolaire 2020-2021, mais proportionnellement, celle-ci n'était pas si importante avec seulement une augmentation de 1,8%. Pour leur part en 2020-2021, l'Alberta a affiché une augmentation de 2,1 %, le Yukon une augmentation de 2,9 % et la Saskatchewan une augmentation 5,5 %. De même, la Colombie-Britannique qui avait le troisième plus grand nombre d'élèves inscrits en apprentissage à distance et en ligne, a fait un saut induit par la pandémie en 2020-2021 qui était plus cohérent avec ceux de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario à 1,1 % ou celui du Nouveau-Brunswick à 1,3 % qui sont aussi toutes des juridictions de la catégorie à participation moyenne ou de la catégorie à participation inférieure.

En fait selon le tableau 7, depuis l'année scolaire 2017-2018, il y a eu une augmentation de 2,2 % de la moyenne nationale du pourcentage d'élèves inscrits en apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12e année. En Colombie-Britannique, il n'y a eu qu'une augmentation de 2,3 %, tandis qu'en Alberta, il y a eu une augmentation de 4,5 % ou en Saskatchewan, une augmentation de 8 %. Cette tendance pourrait suggérer que, parce que la Colombie-Britannique a toujours été un chef de file pour le pourcentage d'élèves inscrits en apprentissage à distance et en ligne, comparativement au reste du pays, elle y a moins de place pour la croissance, de ce mode de prestation de l'enseignement. De plus, il est à noter que la Saskatchewan, avec une augmentation de 8 % entre l'année scolaire 2017-2018 et l'année scolaire 2020-2021, était en tête du pays en termes de croissance du pourcentage d'élèves inscrits en apprentissage à distance et en ligne, de la maternelle à la 12e année.

2.3 Niveau d'activité de l'apprentissage mixte ou hybride pour les élèves de la maternelle à la 12e année

Comme nous l'avons expliqué dans les rapports précédents, des données sur l'apprentissage mixte ou hybride sont recueillies depuis l'année scolaire 2014-2015. Toutefois, comme la grande majorité des juridictions ne font pas de suivi formel de la participation aux programmes d'apprentissage mixte ou hybride, ces données ne sont pas très fiables. Les éditions précédentes du rapport ont indiqué que les juridictions comme la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, où les données fournies par les ministères se fondent sur le nombre de comptes d'élèves figurant dans le système provincial de gestion de l'apprentissage, mais elles ne signifient pas que ces élèves utilisent réellement ces comptes ou s'en servent à des fins d'apprentissage mixte ou hybride. Ces données excluent également les élèves et les enseignants qui pourraient participer à des activités, à des cours et à des programmes d'apprentissage mixte ou hybride n'utilisant pas le système de gestion de l'apprentissage provincial. Il est à noter que les activités d'apprentissage mixte ont été estimées à partir des données collectées par les sondages des programmes individuels, et que ceux-ci ne sont diffusés qu'aux programmes d'apprentissage en ligne, c'est-à-dire principalement aux programmes qui étaient principalement engagés dans l'apprentissage à distance et/ou en ligne. Donc si l'école *Villanova Junior High* à Conception Bay South, Terre-Neuve-et-Labrador, ou l'école publique *Forest Glade* à Windsor, Ontario, ou l'école *Okanagan Mission Secondary* à Kelowna, Colombie-Britannique, offraient des activités d'apprentissage mixte ou hybride, il est fort probable qu'elles n'aient pas été au courant de ce sondage et n'y aient donc pas répondu.

Alors que des données sur l'apprentissage mixte ou hybride de la maternelle à la 12e année, il n'y a pas de présentation des données globales sur l'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12e année pour 2019-2020 ni de comparaison de ces données avec les années précédentes. Les données qui ont été recueillies sont tout de même présentées dans les profils juridictionnels, car les données peuvent être situées de manière appropriée dans ceux-ci. Il convient également de mentionner que les activités d'apprentissage mixte dans chaque juridiction ont parfois été utiles pour bien comprendre la transition d'urgence des juridictions à l'enseignement à distance et plus tard à l'apprentissage à distance, qui a eu lieu en mars 2020.

2.4 Apprentissage à distance de la maternelle à la 12e année

Comme nous l'avons déjà indiqué, l'année scolaire 2020-2021 a continué d'être perturbée par le COVID-19. Bien qu'il existe des différences importantes entre l'apprentissage en ligne traditionnel et l'apprentissage à distance exceptionnel et temporaire qui a eu lieu au cours des deux dernières années (Barbour et al., 2020), aucun rapport sur l'apprentissage à distance, en ligne et/ou mixte de la maternelle à la 12e année au Canada ne serait être complet sans une discussion sur la façon dont les juridictions ont fourni ces opportunités d'apprentissage à distance. Si la réponse à la pandémie est envisagée par phases (voir Figure 2), il est important de commencer la discussion en situant l'année scolaire 2020-2021.

Figure 2. Les quatre phases de réponses éducatives au COVID-19 en termes d'adoption de l'apprentissage à distance et en ligne.

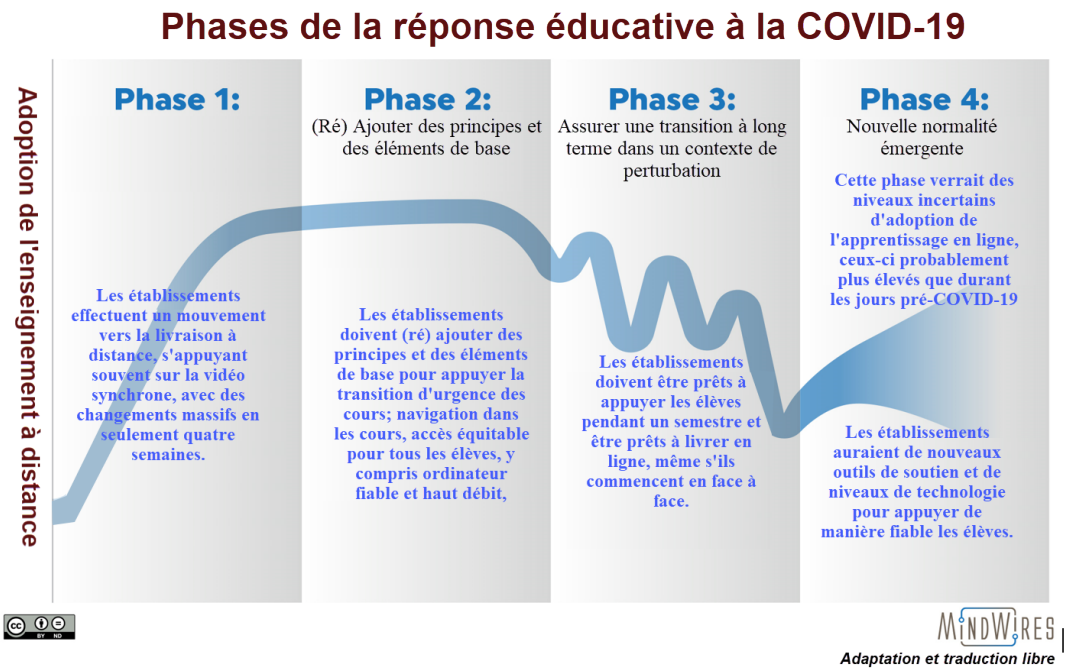

Les auteurs ont décrit les quatre phases comme suit :

> **Phase 1 : Transition rapide vers l'enseignement et l'apprentissage à distance** — Les établissements effectuent un mouvement vers la livraison à distance, s'appuyant souvent sur la vidéo synchrone, avec des changements massifs en seulement quatre semaines.
>
> **Phase 2 : (Ré) Ajouter des principes et des éléments de base** — Les établissements doivent (ré) ajouter des principes et des éléments de base pour appuyer la transition d'urgence des cours; navigation dans les cours, accès équitable pour tous les élèves, y compris ordinateur fiable et haut débit, soutien aux élèves handicapés et intégrité académique.
>
> **Phase 3 : Assurer une transition à long terme dans un contexte de perturbation** — Les établissements doivent être prêts à appuyer les élèves pendant un semestre et être prêts à livrer en ligne, même s'ils commencent en face à face.
>
> **Phase 4 : Nouvelle normalité émergente** — Cette phase verrait des niveaux incertains d'adoption de l'apprentissage en ligne, ceux-ci probablement plus élevés que durant les jours pré-COVID-19, mais les établissements auraient de nouveaux outils de soutien et de niveaux de technologie pour appuyer de manière fiable les élèves.

En mars et avril 2020, les écoles de toutes les juridictions du pays ont été contraintes de passer à la phase 1 dans le but de simplement fournir une certaine mesure de continuité d'apprentissage aux élèves de la maternelle à la 12e année. Au printemps 2020, la plupart, sinon la totalité, des juridictions ont été en mesure de passer à la phase 2, où nous avons vu les enseignants et les élèves utiliser des outils "réintroduits" dans le but de reproduire l'l'apprentissage en classe (voir Nagle et al., 2020a pour une description complète de la transition d'urgence à l'apprentissage à distance qui s'est produite à la fin de l'année scolaire 2019-2020).

L'été 2020 aurait dû donner aux juridictions le temps de préparer leurs écoles à passer à la phase 3, une période de transition. La phase 3, souvent appelée phase de va-et-vient, est celle où les écoles sont en mesure de proposer, en fonction de l'épidémiologie locale du virus, un apprentissage en présentiel, un apprentissage à distance ou une combinaison des deux, et ce dans le but d'offrir aux élèves une expérience équivalente, quelle que soit la modalité utilisée. Essentiellement, une situation où les élèves peuvent apprendre tout aussi efficacement en classe ou à la maison grâce à l'enseignement à distance ou même avec un modèle hybride avec certains élèves en classe et d'autres à la maison. La phase 3 est également celle où les enseignants reçoivent des formations adéquates sur la façon d'utiliser les outils pour enseigner de sorte que la démarche utilisée pour enseigner n'affecte pas la qualité des expériences d'apprentissage qu'ils conçoivent, offrent et soutiennent. L'une des façons dont certaines juridictions auraient pu effectuer plus efficacement la transition vers la phase 3 aurait été d'exploiter les ressources existantes des programmes d'apprentissage à distance, en ligne et mixte. Par exemple, la plupart des juridictions avaient soit des programmes d'apprentissage en ligne provinciaux ou un grand nombre de districts scolaires qui offraient des programmes d'apprentissage en ligne, mais seules quelques-unes d'entre-t-elle ont su tirer profit de ces ressources.

L'un des défis liés à l'apprentissage à distance a été l'incapacité ou le manque de temps qu'avaient les enseignants pour créer, à l'avance, du contenu en ligne de qualité pour être utilisé de façon asynchrone. Par conséquent, les enseignants se sont appuyés sur des stratégies conçues pour un enseignement synchrone avec peu d'expérience ou de savoir envers la conception d'un enseignement en ligne. De nombreux programmes universitaires de préparation des enseignants n'offrent aucune programmation axée sur l'apprentissage à distance (Archibald et al., 2020) et, ceux qui le font, l'incluent souvent comme une expérience plutôt générale d'intégration de la technologie. Le fait est que les provinces et/ou les districts scolaires disposaient des outils de diffusion et du contenu nécessaire pour libérer les enseignants de la responsabilité de créer leurs propres expériences d'apprentissage asynchrones. Si ceux-ci avaient été fournis, les enseignants auraient pu se concentrer sur la facilitation de l'apprentissage asynchrone, ce qui va au-delà des méthodes pédagogiques que de nombreux enseignants utilisent en classe. Les méthodes et les approches d'enseignement asynchrones peuvent aider les enseignants à établir des liens avec leurs élèves, en particulier à distance.

Un autre exemple de défi auquel de nombreuses juridictions furent confrontées était le manque de technologie et de bande passante pour les élèves à la maison. De nombreuses juridictions possédaient toujours, ou ont récemment reçu du matériel normalement dédié à l'apprentissage par correspondance qui aurait pu être utilisé, si seulement les enseignants avaient été formés de manière appropriée pour surmonter ce défi au cours de l'été ou durant le délai d'ouverture des écoles à l'automne. Cependant, la réalité était que peu de juridictions ont utilisé la fin précoce de l'année scolaire 2019-2020, la pause de l'été 2020 ou le retard de l'ouverture à l'automne 2020 pour commencer à tirer pleinement parti de leurs ressources existantes d'apprentissage traditionnel, d'apprentissage à distance, d'apprentissage en ligne ou d'apprentissage mixte pour mieux se préparer à l'année scolaire 2020-2021 (voir Nagle et al., 2020b pour une description complète de la planification et de la mise en œuvre de la rentrée scolaire de l'automne 2020).

Comme Nagle et al. (2021a) ont conclu que « la réalité était que certaines juridictions n'avaient pas mis en place la planification ou la préparation nécessaire pour permettre à l'année scolaire 2020-2021 de se dérouler de la manière envisagée ou prévue dans la phase 3 » (p. 3). En fait, pour de nombreuses juridictions, l'année scolaire complète en 2020-2021 a été passée à différents niveaux de la phase 2 avec certaines juridictions revenant même parfois à la phase 1. Étant donné que la phase 3 est essentiellement un modèle où le moyen d'enseignement, par exemple en présentiel ou à distance, n'a aucun impact sur la qualité de l'expérience

d'apprentissage ou de l'environnement d'apprentissage. De ce fait, peu importe si l'élève est en classe ou à distance. En examinant en Nouvelle-Zélande, l'orientation future de l'éducation publique, Wenmoth (2021) fournit un modèle utile pour imaginer à quoi pourrait ressembler cette phase de va-et-vient, à la fois pendant et en l'absence une période de crise (voir la figure 3).

Figure 3. Options d'apprentissage en présentiel, à distance, synchrone et asynchrone aux enseignants et permettant aux élèves de s'engager dans leur apprentissage. (page 15).

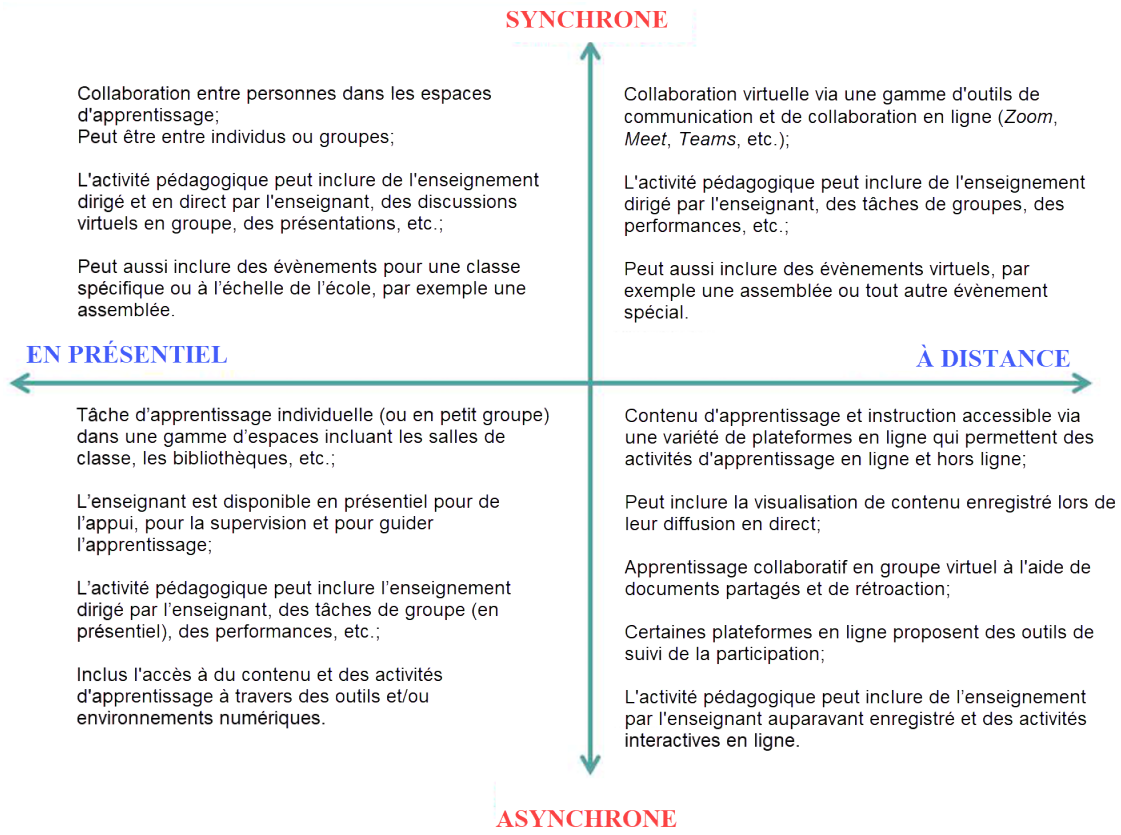

Inhérent à ce modèle, est un système d'éducation où les enseignants et les élèves peuvent basculer entre les paramètres en présentiel et à distance, où l'apprentissage est dispensé de manière synchrone ou asynchrone, avec un niveau de fidélité résultant que, l'élève n'est pas désavantagé par la qualité de l'enseignement dans n'importe quel quadrant. Cependant, ce que nous avons vu à travers le Canada au cours de l'année scolaire 2020-2021, et jusqu'à présent au cours de l'année scolaire 2021-2022 selon LaBonte et al. (2021), n'était pas une transition harmonieuse entre ces options ou un niveau constant de qualité de l'enseignement.

En fait, de nombreuses juridictions se sont empressées de réinventer ce qui existait déjà dans des infrastructures d'apprentissage en ligne ayant du succès. Par exemple, le *Centre for Distance Learning and Innovation (CDLI)* de Terre-Neuve-et-Labrador possédait plus de 45 cours de niveau secondaire que tous les éducateurs provinciaux pouvaient utiliser au lieu d'avoir à développer leur propre matériel d'apprentissage asynchrone. Cependant, selon les archives publiques, ces cours et le système de gestion de l'apprentissage qui les abritent n'ont jamais été reconnus ou promus comme une ressource dont les enseignants et les élèves pouvaient profiter. De même, malgré l'accès à un système de gestion de l'apprentissage agréé par la province, contenant des ressources en ligne couvrant l'ensemble des programmes d'études, l'Ontario a lancé

un modèle synchrone d'apprentissage hybride dirigé par des enseignants ayant une formation limitée dans le domaine. Les enseignants diffusaient en direct l'enseignement en salle classe aux élèves à distance qui eux regardaient la diffusion sur un écran à la maison, c'est-à-dire s'ils avaient la technologie, la bande passante ou la persévérance nécessaire pour prêter attention à leur enseignant.

Certaines juridictions se sont appuyées sur leurs programmes existants d'apprentissage en ligne pour appuyer les parents et les élèves souhaitant rester à la maison. Cette approche a entrainé une augmentation des inscriptions aux programmes, mais n'a pas nécessairement annulé le besoin d'apprentissage à distance pendant la fermeture des écoles. Par exemple, en Colombie-Britannique, les élèves se sont vu offrir soit un apprentissage en présentiel ou l'accès à l'une des 69 écoles publiques et indépendantes d'apprentissage en ligne, et le terme « apprentissage à distance » n'a pas été utilisé par le gouvernement (Montreuil, et al., 2021). Il est à noter que tout au long de l'année scolaire 2020-2021, aucune fermeture d'école à l'échelle de la province n'a été annoncée, bien qu'il y ait eu des fermetures d'écoles en raison de l'épidémiologie locale. En fait, le sous-ministre de l'Éducation a indiqué qu' au cours de l'année scolaire 2020-2021, la fréquentation scolaire en Colombie-Britannique avait augmenté dans les programmes traditionnels et dans les programmes en ligne.

D'autres juridictions ont même développé des modèles d'enseignement qui n'existaient pas auparavant ou qui n'avaient été utilisés que dans des cas isolés dans le système scolaire de la maternelle à la 12e année. En examinant de plus près la réponse de l'Ontario, le « Guide relatif à la réouverture des écoles de l'Ontario » exigeait des conseils scolaires qu'ils offrent à tous les élèves l'apprentissage à distance, que les écoles soient fermées ou qu'un parent choisisse de garder ses enfants à la maison (Davidson, 2021; ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2021; Wilson, 2021). La nécessité de planifier et de former efficacement les enseignants pour ce nouveau modèle d'apprentissage hybride semble avoir été évidente. Le modèle d'enseignement hybride utilisé exigeait des enseignants qu'ils offrent aux élèves du primaire et du secondaire entre 180 et 225 minutes d'enseignement synchrone en direct (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2020). De nombreux conseils scolaires de la province ont rencontré cette exigence en en responsabilisant les enseignants à faire participer, en même temps les élèves qui étaient en classe (que l'on surnommait '*roomies*') et les élèves à distance (que l'on surnommait '*zoomies*') à des activités d'apprentissage. Cet enseignement simultané en classe et à distance pour les élèves, que l'on appelait dans la province « apprentissage hybride » , fut offert avec peu de planification, de soutien et de formation pour les enseignants autant au niveau technologique que pédagogique. Les enjeux inhérents à ce modèle hybride ont été immédiatement été critiqués (voir Fox, 2021 ; Stewart, 2021 ; Wong, 2021).

Bien que la phase 3 envisageait une période où les écoles « basculaient » ou passaient de l'apprentissage en personne à l'apprentissage à distance alors que « les états de confinement et d'ouverture, en fonction des données épidémiologiques et de la faisabilité » persistent (Alexander, 2020, para. 32), ce qui s'est produit dans la plupart des juridictions lorsque les fermetures d'écoles ont été nécessaires était toujours l'apprentissage à distance et, non l'apprentissage en ligne, car les fermetures étaient toujours considérées de nature temporaire. Cependant, à mesure que les enseignants deviennent plus aptes à enseigner et que les élèves deviennent plus aptes à apprendre dans l'une ou l'autre modalité, l'objectif est que cette transition se fasse beaucoup plus en douceur.

Les contextes d'enseignement et d'apprentissage ne sont pas dichotomiques, il ne s'agit pas d'un choix d'apprentissage en personne ou d'un choix d'apprentissage en ligne. Aujourd'hui, l'enseignement et l'apprentissage nécessitent une flexibilité afin de naviguer simultanément à travers plusieurs types ou contextes d'apprentissages (Novak et Tucker, 2021). Les pratiques usuelles de classe ont été didactiques,

dirigées par les enseignants et présument une certaine uniformité, tout en enseignant à la moyenne si l'on considère un large éventail de capacités. Cette approche ne tient pas compte des besoins de temps, de rythme et des parcours flexibles requis par l'apprenant d'aujourd'hui et ne tire pas avantage des outils, des technologies et des pratiques existantes qui pourraient appuyer cette flexibilité (Arnett, 2021).

Dans la plupart des contextes d'enseignement à distance, au cours de l'année scolaire 2020-2021, se retrouvait une tentative de projection du même modèle d'enseignement de classe pour les élèves à distance que celui qui existait déjà pour les élèves en salles de classe. Il s'agissait d'une pédagogie axée sur la conformité qui principalement était basée sur le groupe, centrée sur l'enseignant et qui n'envisageait jamais un apprentissage individuel à partir d'endroits différents. Ce contexte manquait de souplesse pour s'adapter aux changements constants des circonstances et des environnements sociaux. Irvine (2021) propose « qu'il n'y aura pas de retour à l'enseignement prépandémique. Nous devons accepter la réalité que dans le système d'éducation de la maternelle à la 12e année, le besoin en flexibilité est endémique » (paragraphe 1). Cependant, dans beaucoup trop de juridictions, la pandémie n'a malheureusement pas donné lieu à la création d'opportunités d'apprentissage flexibles tirant avantage de multiples modalités et technologies comme on l'aurait espéré.

À un certain moment, la crise sera chose du passé et la pandémie sera terminée. À ce stade, les écoles devraient entrer dans la phase 4 ou une « nouvelle normalité ». Quel sera l'impact sur l'apprentissage en ligne de la maternelle à la12e après des années d'apprentissage à distance ? L'apprentissage en ligne ressemblera-t-il à ce qu'il était à l'automne 2019, c'est-à-dire avec des programmes et des écoles d'apprentissage en ligne autonomes ? Ou, l'expérience de l'apprentissage à distance conduira-t-elle à une plus grande flexibilité du système, comme le soutient Irvine ? Étant donné que l'apprentissage en ligne traditionnel était rarement de l'enseignement en direct ou de l'enseignement synchrone ou de l'enseignement dirigé par un enseignant comme nous l'avons vu pendant la pandémie, quel seront les impacts de ces modèles d'apprentissage à distance et hybride sur le système de la maternelle à la12e ? Ces questions soulignent la nécessité de continuer d'enquêter et de poursuivre la recherche dans ce domaine.

3. Résumé des révisions au profil des juridictions

Les sous-sections suivantes présentent un résumé des révisions au profil de chaque province, territoire et au niveau fédéral. Ces résumés visent avant tout à mettre en lumière les changements dans la gouvernance et la règlementation existante dans la juridiction concernée, ainsi qu'à fournir les niveaux mis à jour des activités d'apprentissage à distance, en ligne et mixte ou hybride.

Le site Web du projet contient un profil complet des juridictions, présenté de la façon suivante :

- une description détaillée des programmes d'apprentissage à distance, en ligne et mixte ou hybride, offerts dans cette juridiction;
- une analyse des divers documents législatifs et règlementaires régissant le fonctionnement de ces programmes d'apprentissage à distance, en ligne et mixte ou hybride;
- des liens vers les profils annuels antérieurs;
- un survol de l'histoire de l'apprentissage en ligne dans cette juridiction;
- des liens vers des capsules (c'est-à-dire des articles offrant un point de vue plus personnalisé sur les entités prenant part à l'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12e année) pour cette juridiction;
- des liens vers des documents de fond (c'est-à-dire des analyses plus détaillées d'enjeux spécifiques liés à la conception, à la prestation et au soutien de l'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12e année) dans cette juridiction;
- les plus récentes réponses au sondage sur les programmes individuels
- un aperçu des politiques liées à la prestation de l'apprentissage en ligne dans cette juridiction et les autres juridictions; et
- **[NOUVEAU]** un sommaire de la réponse des juridictions en ce qui a trait aux opportunités d'apprentissage à distance depuis mars 2020. (c'est-à-dire résumé de Nagel et al., 2020a; 2020b; 2021).

Les profils complets des juridictions sont présentés ici : https://k12sotn.ca/francais/donnees/

3.1 Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.)

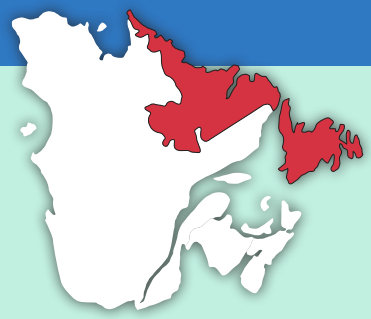

521 758	Population
259	Nombre d'écoles (M-12)
63 510	Nombre d'élèves en M-12
1	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
1 029	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12

Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12

Il n'y a pas eu de changements dans la gouvernance et la règlementation à Terre-Neuve-et-Labrador. À l'heure actuelle, le district scolaire anglais de Terre-Neuve-et-Labrador gère deux programmes d'apprentissage à distance de la maternelle à la 12e année : le Centre d'apprentissage à distance et d'innovation (CDLI), qui offre des programmes au deuxième cycle du secondaire et *ConnectED*, qui offre des programmes de la maternelle à la 9e année. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, le *CDLI* comptait 1 029 inscriptions à 45 cours différents, en plus d'une variété de cours de M. à 9. Celui-ci permet en outre à tous les éducateurs de la province (y compris les enseignants en classe) de s'inscrire à son portail et d'utiliser le matériel didactique asynchrone avec les élèves auxquels ils enseignent.

Sommaire de l'apprentissage à distance

Les écoles de Terre-Neuve-et-Labrador ont fermé le 17 mars 2020. Initialement, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a fourni des ressources en ligne pour appuyer les élèves et les parents pendant l'enseignement à distance qui a débuté le 2 avril 2020. Alors que les élèves et les enseignants utilisaient une variété de Google des outils et du contenu créés par les enseignants, le district scolaire anglophone de Terre-Neuve-et-Labrador (NLESD) a fourni des outils technologiques et un accès à Internet, ainsi que des trousses d'apprentissage non numériques. Alors qu'une grande partie de l'année scolaire 2020-2021 s'est déroulée avec un apprentissage en personne dans des conditions quasi normales, de nombreuses mesures de santé publique ont été mises en œuvre pour assurer la sécurité des élèves. Ces mesures ont été adéquates jusqu'au 18 février 2021, lorsqu'une augmentation des cas de COVID-19 a incité les écoles à reprendre l'apprentissage à distance avec un minimum d'heures d'instruction mandatées de trois heures par jour pour les élèves de la maternelle à la 3e année, de 90 minutes par jour pour les élèves de la 4e à la 6e année et d'une journée normale pour les élèves de la 7e à la 12e en utilisant une combinaison d'outils Google. Vers la mi-avril, la plupart des écoles secondaires en régions à risque ont passé à un modèle d'apprentissage dans lequel les élèves passaient une partie de leur temps à l'école et le reste de leur temps en apprentissage à distance grâce à une diffusion en direct d'enseignement en salle de classe.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : https://k12sotn.ca/francais/nl/

3.2 Nouvelle-Écosse (N.-É.)

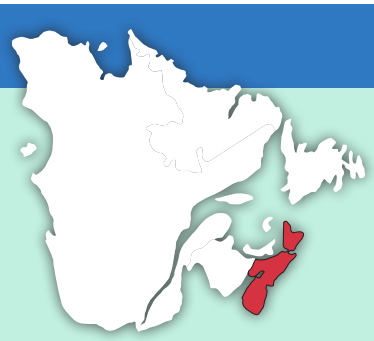

998 832	Population
370	Nombre d'écoles (M-12)
125 124	Nombre d'élèves en M-12
2	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
~122 756	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12

Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Il n'y a pas eu de changements dans la gouvernance et la règlementation en Nouvelle-Écosse. Selon les données fournies par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, il y avait environ 1 919 élèves inscrits à des activités offertes par la *Nova Scotia Virtual School* et environ 1 400 élèves inscrits à des cours offerts par l'entremise du programme d'enseignement par correspondance pendant l'année scolaire 2020-2021. De plus, il y avait 123 000 élèves ayant un compte dans les divers outils d'apprentissage mixte ou hybride offerts par le ministère.

Sommaire de l'apprentissage à distance

Les écoles de la Nouvelle-Écosse ont fermé le 15 mars 2020. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a initialement fourni des ressources en littératie, en numératie et en santé mentale aux élèves, aux parents et aux tuteurs légaux. Les plateformes *Google Classroom* et *Learn360* ont été utilisées pour se connecter avec les élèves, partager du contenu et évaluer l'apprentissage et des *Chromebooks* ont été distribués aux élèves selon les besoins d'accès. De plus, des trousses d'apprentissage ont été distribuées aux élèves dans toute la province. Pendant la majeure partie de l'année scolaire 2020-2021, les écoles étaient ouvertes, mais avec des mesures sanitaires supplémentaires pour assurer la sécurité des élèves. Le 28 avril 2021, les écoles ont fermé en raison de l'augmentation des cas de COVID-19 et le 19 mai, la province a décidé de maintenir la fermeture des écoles pour le reste de l'année scolaire. Cependant, dans certaines régions l'apprentissage en classe a été rétabli le 3 juin. Le modèle d'enseignement pour l'apprentissage à distance était un mélange de formats asynchrone et synchrone avec un minimum d'heures par jour pour chacun en fonction du niveau scolaire. Les enseignants ont eu accès à un site d'apprentissage en ligne développé par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et des technologies d'assistance ont été fournies aux élèves en accordant la priorité aux communautés éloignées et marginalisées. Les élèves sans accès à Internet se sont vu proposer d'autres options telles que la livraison d'une clé USB contenant du matériel d'apprentissage.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : https://k12sotn.ca/francais/ns/

3.3 Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-É.)

159 249	Population
63	Nombre d'écoles (M-12)
20 131	Nombre d'élèves en M-12
1	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
~175	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12

Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Il n'y a pas eu de changements dans la gouvernance et la règlementation à l'Île-du-Prince-Édouard. À partir de février 2021, le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu a piloté une école virtuelle. Cependant, les élèves ont également continué à s'inscrire aux programmes offerts par le Nouveau-Brunswick. Selon les données fournies par le ministère de l'Éducation, du Développement préscolaire et de la Culture, au cours de l'année scolaire 2020-2021, il y avait environ 150 élèves inscrits à des programmes d'apprentissage à distance en anglais et 21 élèves inscrits à des programmes d'apprentissage à distance en français. Les niveaux de participation à d'autres activités d'apprentissage en ligne ne font toujours pas l'objet d'un suivi officiel par la province.

Sommaire de l'apprentissage à distance

Les écoles de l'Île-du-Prince-Édouard ont fermé le 23 mars 2020. Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu a créé une page pour appuyer l'enseignement à distance sur son site Internet qui contenait des activités d'apprentissage avec un accent sur la littératie, la numératie, la santé mentale et le bienêtre. Par la suite, la province a adopté *Google Classroom* comme système provincial de gestion de l'apprentissage et des appareils ont été livrés aux élèves dans le besoin. La majeure partie de l'année scolaire 2020-2021 a été offerte en apprentissage en classe avec des mesures de santé intensifiées, notamment le masque obligatoire pour les élèves de la 7e à la 12e année et volontaire pour les élèves de la maternelle à la 6e année. Les écoles ont brièvement fermé en mai pour une semaine à cause d'une augmentation du nombre de cas de COVID-19. Les attentes en matière de fréquentation pour l'apprentissage synchrone et asynchrone étaient de 60 à 80 minutes par jour pour les élèves de la maternelle, de deux heures et demie par jour pour les élèves de la 1re à la 6e année et pour les élèves de la 7e à la 12e année, le temps de classe est resté le même que pendant une journée habituelle à l'école. L'évaluation des élèves et les bulletins scolaires se sont poursuivis comme d'habitude, mais les évaluations provinciales ont été annulées.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : https://k12sotn.ca/pe/

3.4 Nouveau-Brunswick (N.-B.)

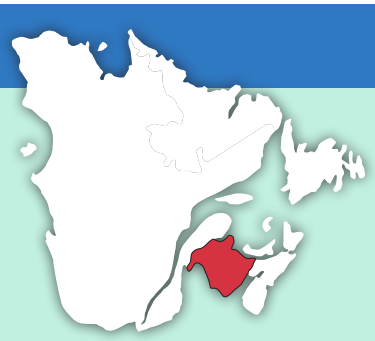

781 024	Population
307	Nombre d'écoles (M-12)
98 906	Nombre d'élèves en M-12
2	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
~14 000	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12

Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Il n'y a eu de changements dans la gouvernance et la règlementation au Nouveau-Brunswick. Selon les données fournies par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, au cours de l'année scolaire 2020-2021, il y avait environ 3 150 élèves inscrits au programme anglophone et 1 604 élèves inscrits au programme francophone. De plus, le programme anglophone offrait pendant l'été un programme en ligne gratuit qui permettait aux élèves intéressés du secondaire et aux nouveaux diplômés de suivre l'un des 23 cours offerts par 19 enseignants. Il y avait aussi environ 9 000 élèves anglophones et francophones en enseignement traditionnel inscrits dans le système de gestion de l'apprentissage. Ceux-ci l'ont utilisé selon un modèle d'apprentissage mixte sous la tutelle des enseignants de leur école pour environ 1 885 cours en ligne.

Sommaire de l'apprentissage à distance

Les écoles du Nouveau-Brunswick ont fermé le 13 mars 2020. Le ministère de l'Éducation a lancé son site Internet « *Learning at home* / Je m'éduque.ca » pour appuyer l'enseignement à distance et offrant des ressources en littératie, en numératie et en santé mentale et physique. Les outils technologiques et numériques pour appuyer l'apprentissage à distance n'ont pas été formellement spécifiés, mais 1 000 iPad, 500 ordinateurs portables et 300 stations pour Internet mobiles ont été prêtés aux élèves. Les écoles étaient essentiellement ouvertes au cours de l'année scolaire 2020-2021 et le masque était recommandé en salle de classe, mais n'était pas obligatoire. Cependant, les élèves du secondaire devaient porter un masque lorsqu'ils étaient à l'extérieur de la salle de classe. Lors des éclosions, les écoles passaient à l'apprentissage à distance en fonction des zones à risque dans des communautés et des régions spécifiques. Pendant les alertes « zone orange et jaune », seuls les élèves à risque ont été transférés en apprentissage à distance, mais pour les alertes « zone rouge », les élèves du secondaire sont passés à un modèle d'apprentissage mixte ou hybride, un mélange de matériel d'apprentissage pour les périodes asynchrones et un enseignement en direct depuis l'école lors des périodes synchrones. On n'a dénoté un taux d'absentéisme élevé à travers le système scolaire lors des alertes « zone rouge », car l'apprentissage à distance n'était plus obligatoire sous ce niveau d'alerte. Les enseignants étaient responsables de la poursuite de l'apprentissage des élèves s'ils devaient rester à la maison et ils devaient essayer de maintenir un équilibre entre l'apprentissage synchrone et asynchrone afin de minimiser le temps d'écran. Les élèves étaient responsables d'obtenir leurs propres appareils, mais en cas de besoin, les familles pouvaient adresser une demande au « Programme d'assistance pour ordinateurs portables » afin d'obtenir tous les appareils nécessaires à l'apprentissage de leur enfant.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : https://k12sotn.ca/francais/nb/

3.5 Québec (Qc)

8 572 054	Population
3 102	Nombre d'écoles (M-12)
1 003 322	Nombre d'élèves en M-12
5+	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
~67 000+	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12

Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Il n'y a pas eu de changements importants dans la gouvernance et la règlementation au Québec. Cependant, en vertu de la modification des dispositions de la Loi sur l'instruction publique de 2017, c'est-à-dire le projet de loi 144, deux projets pilotes étaient en cours pendant l'année scolaire 2020-2021. Le premier projet pilote s'est concentré sur la formation des enseignants pour l'enseignement en ligne, qui a débuté en 2018 et s'est poursuivi au cours de l'année scolaire. Le second projet pilote s'est concentré sur différentes options de diffusion en ligne, plus particulièrement un modèle hybride qui consistait à diffuser en direct, un enseignant et son groupe d'élèves en classe à des élèves à distance qui eux regardent la diffusion en ligne. Ces projets pilotes ont impliqué environ 4 400 élèves.

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, il a été estimé que 35 000 élèves étaient inscrits à des cours d'apprentissage à distance et/ou en ligne. On croit qu'il y avait environ 32 000 élèves inscrits à des activités formelles d'apprentissage mixte ou hybride.

Sommaire de l'apprentissage à distance

Les écoles du Québec ont fermé pour la première fois le 16 mars 2020. Le ministère de l'Éducation a lancé L'École Ouverte/*Open School* en tant que ressource pour les élèves, les parents et les gardiens légaux avec un accent sur la littératie, la numératie, les arts et la santé physique et mentale. La priorité du ministère demeurait l'apprentissage en classe et le 11 mai, il y a eu un retour, non obligatoire, à l'école (à l'exception de la région de Montréal, qui est restée fermée). La majorité de l'année scolaire 2020-2021 s'est déroulée avec un apprentissage en présentiel, et la province n'a pas annoncé la fermeture des écoles à l'échelle de la province, mais plutôt par région. Seuls les enfants à risque pour conditions médicales étaient autorisés à poursuivre l'enseignement à distance à plein temps. La seule alternative pour les parents qui ne désiraient pas que leurs enfants retournent en classe était de les retirer de leurs écoles et les scolariser à la maison. Cependant, le 17 décembre 2020, toutes les écoles de la province ont fermé et repris « l'enseignement virtuel ». Les conseils scolaires étaient tenus d'offrir des appareils LTE aux élèves afin qu'ils puissent accéder à Internet et chaque école devait préparer des protocoles d'urgence qui incluaient des services éducatifs pendant l'enseignement à distance qu'ils géraient " localement". Les classes régulières ont repris pour les élèves du primaire après les vacances scolaires de décembre, mais les élèves du secondaire ont continué l'apprentissage virtuel pendant une semaine additionnelle et sont retournés en classe le 11 janvier 2021.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : https://k12sotn.ca/francais/qc/

3.6 Ontario (Ont.)

14 723 497	Population
4 850	Nombre d'écoles (M-12)
2 020 245	Nombre d'élèves en M-12
~70	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
~1 402 850	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12

Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Les exigences de la pandémie et la nécessité pour les conseils scolaires de l'Ontario d'utiliser l'apprentissage à distance à différentes périodes tout au long de l'année scolaire 2020-2021 ont posé un défi. En novembre 2019, le ministre de l'Éducation a annoncé que les élèves de l'Ontario seraient tenus d'obtenir deux crédits provenant de cours en ligne pour obtenir leur diplôme d'études secondaires (ministère de l'Éducation, 2019a). Les élèves qui obtiendront leur diplôme en 2023-2024 formeront la première cohorte qui devra remplir cette exigence et que les cours pourraient être utilisés pour celle-ci à compter de septembre 2020. Cette annonce concernait quatre cours obligatoires (ministère de l'Éducation, 2019b), qui, après les réponses des éducateurs, des syndicats d'enseignants et d'autres organisations concernées de la province, ont été réduits à deux cours. Une autre annonce apparentée a été faite par le gouvernement en mars 2021 concernant un projet de loi qui ferait de l'apprentissage à distance synchrone une option permanente pour les élèves (Alphonso, 2021), dans celui-ci, les conseils scolaires seraient tenus d'utiliser l'apprentissage à distance pendant les perturbations et les fermetures d'écoles par exemple lors des tempêtes de neige. Cependant, suite à la réponse initiale de divers groupes qui étaient opposés à l'idée, le débat public sur cette option a cessé.

Selon les données les plus récentes fournies par le ministère de l'Éducation, environ 87 000 élèves ont obtenu au cours de l'année scolaire 2019-2020, 100 000 crédits dans le cadre de programmes d'apprentissage en ligne offerts par des conseils scolaires financés par les deniers publics. De plus, environ 18 000 élèves inscrits à des cours en ligne offerts par des écoles privées approuvées. Au cours de l'année scolaire 2019-2020, il y avait environ 22 000 élèves inscrits à des cours à distance offerts par l'Independent Learning Centre. De plus, il y a eu environ 1402 850 connexions uniques dans le système de gestion de l'apprentissage provincial par des élèves en classe ou en ligne.

Sommaire de l'apprentissage à distance

Les écoles de l'Ontario ont fermé le 23 mars 2020. Le ministère de l'Éducation fournissait déjà un environnement d'apprentissage virtuel avec des cours et des ressources numériques qui comprenaient également des webinaires, des ressources et de la formation pour les enseignants ainsi que des ressources pour les parents, toutes gratuites. Le ministère a également fourni des appareils aux conseils scolaires afin qu'ils puissent les distribuer. La plupart des conseils scolaires ont choisi de retarder d'une semaine le début des classes en présentiel avec des dates de commencement échelonnées par niveau scolaire. L'apprentissage à distance a été retardé de deux semaines à la rentrée 2020-2021. Les élèves du primaire avaient la possibilité d'apprendre en présentiel à temps plein ou de poursuivre l'apprentissage à distance, tandis que les élèves du secondaire utilisaient des cohortes pour limiter la taille des classes, les élèves alternants entre l'apprentissage à l'école et à distance. Des mesures sanitaires renforcées ont été mises en place, mais le 4 janvier 2021, une transition d'urgence à l'apprentissage à distance a eu lieu en raison d'un confinement provincial. Selon les

cas de COVID-19, diverses régions de l'Ontario ont recommencé l'école à différents moments. Cependant, la semaine de relâche a été reportée jusqu'à la semaine du 12 avril 2021 pour toutes les écoles publiques et celles-ci sont retournées à l'apprentissage à distance le 19 avril. Les écoles sont demeurées fermées pour le reste de l'année scolaire.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : https://k12sotn.ca/francais/on/

3.7 Manitoba (Man.)

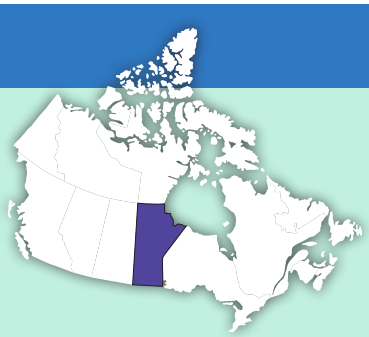

1 380 000	Population
914	Nombre d'écoles (M-12)
186 372	Nombre d'élèves en M-12
~38	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
~8 173	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12

Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Il n'y a pas eu de changements dans la gouvernance et la règlementation au Manitoba. Chaque division scolaire de la province continue à participer à au moins une des trois options d'éducation à distance. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, l'option d'études indépendantes (*ISO*) en format imprimé, l'option *Teacher Mediate Option (TMO)* et l'option de cours sur le Web *(WBC)* ont continué de fonctionner au niveau provincial, bien que l'option ISO a été interrompue à la fin de l'année scolaire. Il y avait aussi deux fournisseurs de services en ligne en activité, le *Manitoba First Nations Education Resource Centre et InformNet.* Collectivement, tous ces services ont fourni des services d'enseignement en ligne à environ 8 173 élèves. Le ministère de l'Éducation du Manitoba ne fait toujours pas de suivi officiel de la participation pour l'apprentissage mixte.

Sommaire de l'apprentissage à distance

Les écoles du Manitoba ont fermé le 20 mars 2020. Le ministère de l'Éducation a lancé son site Internet d'enseignement à distance, « *Mon apprentissage chez moi* » qui offrait, pour appuyer élèves, parents et tuteurs des liens vers des ressources d'apprentissage pour chaque niveau scolaire en mettant l'accent sur la littératie et la numératie ainsi que sur la santé mentale et physique. Pour les élèves ayant un accès limité à l'apprentissage en ligne, des documents imprimés ont été fournis. L'année scolaire 2020-2021 s'est entamée avec un apprentissage en présentiel avec des regroupements de cohortes et des mesures de distanciation physique, mais le 4 janvier 2021, les élèves de la septième à la douzième année ont dû retourner en apprentissage à distance. Le gouvernement n'a pas émis de fermeture d'écoles à l'échelle de la province, mais plutôt des fermetures par région. Selon le niveau de risque dû au COVID-19, trois modèles d'apprentissage différent furent mis en œuvre : les élèves étaient en présentiel à l'école pour le niveau 1, les élèves étaient en apprentissage mixte pour le niveau 2 et pour le niveau 3 les élèves étaient entièrement à distance. Les élèves entièrement en apprentissage à distance devaient pleinement participer chaque jour et étaient soumis à de régulières évaluations. Les parents qui souhaitaient que leur enfant reste à la maison devaient aviser l'école avant le 30 janvier 2021, un statut qui est ensuite resté en vigueur pour le reste de l'année scolaire 2020-2021Les élèves de la première à la quatrième année en apprentissage à distance devaient suivre de cinq à six heures d'apprentissage synchrone par semaine et deux heures et demie de travail asynchrone chaque semaine. Pour les élèves de la cinquième à la huitième année de sept à huit heures d'apprentissage synchrone

par semaine avec trois heures de travail asynchrone par jour. Les enseignants devaient aussi rencontrer individuellement leurs élèves pendant au moins 20 minutes par semaine et chaque division scolaire et leurs écoles étaient responsables pour l'accès des élèves aux appareils numériques.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : https://k12sotn.ca/francais/mb/

3.8 Saskatchewan (Sask.)

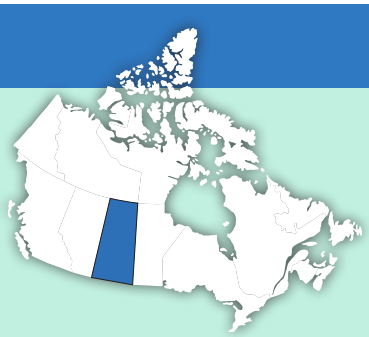

1 178 681	Population
780	Nombre d'écoles (M-12)
184 472	Nombre d'élèves en M-12
27	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
22 510	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12

Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Il n'y a pas eu de changements dans la gouvernance et la règlementation en Saskatchewan. Il y avait 19 divisions scolaires, une école indépendante et une autorité scolaire des Premières Nations répertoriées comme ayant des services d'apprentissage en ligne et offrant des cours prématernelle à la 12e année aux élèves de la Saskatchewan. Au cours de l'année scolaire 2021-2021, il y avait 22 510 élèves engagés en apprentissage en ligne de la prématernelle à la 12e année. Enfin, le ministère n'a pas effectué de suivi des activités d'apprentissage mixte ou hybride.

Sommaire de l'apprentissage à distance

Les écoles de la Saskatchewan ont fermé le 20 mars 2020. Initialement, le ministère de l'Éducation n'imposait pas l'enseignement à distance, et toutes les possibilités d'apprentissage à distance offertes par les enseignants étaient facultatives pour les élèves. Le ministère a fourni des ressources en ligne reliées aux programmes d'études en bienêtre, en sciences et en sciences humaines, ainsi que des ressources pour appuyer la santé mentale et des conseils pour les parents et gardiens légaux pour l'enseignement à distance. L'année scolaire 2020-2021 a débuté normalement, mais avec semaine de retard et des mesures sanitaires intensifiées. Cependant les masques n'étaient pas obligatoires, mais uniquement recommandés de la 4e à la 12e année. À la mi-novembre 2020, les écoles secondaires de Saskatoon et de Regina ont opté pour des groupes et des journées d'apprentissage en alternance afin de réduire leur capacité de 50 %, tandis que certaines autres écoles fermaient au besoin. En mars 2021, la province a fermé toutes les écoles publiques et les élèves sont retournés à l'apprentissage à distance qui consistait à la fois en activités asynchrones et synchrones. Les élèves de la maternelle à la 8e utilisaient *Google Classroom* comme système de gestion de l'apprentissage et les élèves de la 9e à la 12e année utilisaient *Blackboard*. Les évaluations et les bulletins se sont poursuivis de manière habituelle.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : https://k12sotn.ca/francais/sk/

3.9 Alberta (Alb.)

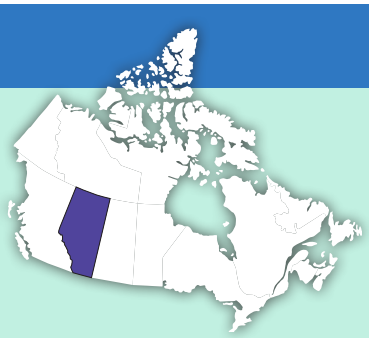

4 436 258	Population
2,518	Nombre d'écoles (M-12)
733 599	Nombre d'élèves en M-12
36	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
97 527	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12

Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Il n'y a pas eu de changements importants dans la gouvernance et la règlementation en Alberta. À l'heure actuelle, *Alberta Education* affiche 36 différents programmes d'apprentissage à distance ou en ligne dans le répertoire de son site Web. Ce nombre n'inclut pas l'*Alberta Distance Learning Centre*, qui a fermé ses portes à la fin de l'année scolaire 2020-21 (officiellement le 1er septembre 2021). Au cours de l'année scolaire 2020-2021, il y a eu un total de 97 527 élèves codés comme étant inscrits à des programmes d'enseignement à distance ou en ligne. Alberta Education n'effectue pas de suivi des activités d'apprentissage mixte ou hybride en ce moment.

Sommaire de l'apprentissage à distance

Les écoles de l'Alberta ont fermé le 16 mars 2020. La province a lancé son site Web *LearnAlberta* afin d'appuyer l'enseignement à distance pour les élèves et les parents en mettant un accent sur la littératie et la numératie. Les enseignants ont été mandatés de continuer d'évaluer l'apprentissage des élèves en se concentrant sur les normes d'apprentissage. L'Alberta n'a eu aucun retard pour le début de l'année scolaire à l'automne 2020-21. Celle-ci a commencé par l'apprentissage en classe avec des mesures sanitaires supplémentaires pour assurer la sécurité des élèves. Les parents possédaient toujours la possibilité de garder leurs enfants en enseignement à distance et en enseignement en ligne. Le 30 novembre 2020, les écoles secondaires (de la 7e à la 12e année) sont passées à l'apprentissage à distance, peu de temps après les écoles élémentaires fermaient également. Le 11 janvier 2021, toutes les écoles ont repris l'apprentissage en présentiel pour ensuite retourner à l'apprentissage à distance entre le 21 avril et le 3 mai 2021. L'apprentissage en présentiel a repris à la fin mai, mais certaines écoles et/ou certaines classes spécifiques qui requéraient une mise en quarantaine ont continué avec l'apprentissage à distance pendant deux semaines. Les plateformes utilisées pour l'apprentissage à distance comprenaient *Google Meet* et *Zoom*. L'évaluation des élèves et les bulletins scolaires se sont poursuivis comme d'habitude, mais les tests de rendement provinciaux furent facultatifs pour les autorités scolaires.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : https://k12sotn.ca/francais/ab/

3.10 Colombie-Britannique (C.-B.)

5 200 000	Population
1 942	Nombre d'écoles (M-12)
~673 000	Nombre d'élèves en M-12
68	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
~85 000	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12

Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Il y a eu des modifications mineures sur la règlementation de l'apprentissage en ligne en Colombie-Britannique au cours de l'année scolaire 2020-2021. En fait, à la fin de l'année scolaire, le ministère de l'Éducation a conclu un processus de consultation qui avait débuté en 2018 avec l'adoption de l'*Education Statutes Amendment Act*, 2020 ou projet de loi 8, le 4 mars 2020. Le projet de loi 8 modifiait l'apprentissage distribué dans le *School Act* et l'*Independent School Act* de trois façons :

- en remplaçant l'expression « apprentissage distribué » par « apprentissage en ligne »;
- en permettant aux districts scolaires et aux autorités scolaires indépendantes d'offrir des cours et des programmes d'apprentissage en ligne à leurs élèves ou « ceux du district » sans accord avec le ministre ; et
- en obligeant les programmes d'apprentissage en ligne à conclure une entente avec le ministre pour inscrire des élèves de l'extérieur des limites de leur district c'est-à-dire pour des inscriptions hors du district ou pour inscrire des élèves inscrits simultanément auprès d'un autre district scolaire ou autorité scolaire indépendante c'est-à-dire des inscriptions simultanées. (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2020)

L'adoption complète du projet de loi 8 est prévue pour le 1er juillet 2021 et commencera au cours de l'année scolaire 2021-2022 par une année transitoire avec sept politiques intérimaires en place pour l'apprentissage en ligne et, avec des ententes provisoires d'apprentissage en ligne pour les 68 écoles et programmes d'apprentissage en ligne œuvrant dans la province.

En 2020-2021, il y avait un total de 52 écoles provenant de districts scolaires et de 16 écoles indépendantes qui offraient des programmes d'apprentissage à distance totalisant environ 85 000 élèves, inscrits à un ou plusieurs cours. De plus, *Open School BC* a aussi fourni du contenu et des services d'hébergement en ligne provinciaux selon un modèle de recouvrement des couts aux districts scolaires qui n'avaient pas les capacités ou le désir de gérer leur propre programme d'apprentissage à distance. Finalement, le ministère de l'Éducation ne comptabilisait pas de données formelles sur les programmes d'apprentissage mixte ou hybride.

Sommaire de l'apprentissage à distance

Les écoles de la Colombie-Britannique ont fermé le 17 mars 2020. La province a publié plusieurs sites Internet pour fournir des conseils et des liens vers des activités, des ressources et des recommandations en santé avec une emphase sur la littératie, la numératie, les compétences de base et les *First Peoples Principles of Learning* (traduction libre - principes d'apprentissage des Premières Nations). La distribution d'équipement pour les élèves a été laissée aux soins des districts scolaires. Le ministère a indiqué que plus de 23 000 ordinateurs

et autres types d'appareils avaient été prêtés. L'apprentissage dans les écoles a recommencé le 1er juin 2020, en utilisant un modèle hybride consistant d'apprentissage en ligne et d'apprentissage en présentiel avec des cohortes d'élèves en alternance afin d'assurer la distanciation physique. Tous les districts scolaires étaient tenus de mettre en œuvre des mesures de santé et de sécurité rigoureuses telles que définis et surveillés par les autorités sanitaires provinciales et *WorkSafeBC*. L'apprentissage en classe s'est poursuivi pour la rentrée scolaire 2020-2021 qui a été retardée de deux jours. Les élèves avaient la possibilité de choisir l'apprentissage en ligne ou distribué c'est-à-dire principalement par correspondance et il y avait aussi des options d'apprentissage à distance pour les élèves de nombreux districts scolaires. Les élèves ont continué avec des cohortes de classes de 20 à 30 élèves dans chaque cohorte et des regroupements de cohortes avec un nombre maximum de 60 élèves au primaire et de 120 élèves au secondaire. Les attentes habituelles envers les programmes d'études, les évaluations et les bulletins et rapports étaient toutes de mises durant l'année scolaire. De plus, le gouvernement provincial a alloué 8,2 millions de dollars pour spécifiquement aider les apprenants autochtones à lutter contre les pertes au niveau des apprentissages, la santé mentale et les besoins en technologie pour l'apprentissage à distance.

Le profil provincial complet put être consulté sur le site : https://k12sotn.ca/francais/bc/

3.11 Yukon (Yn)

35 874	Population
33	Nombre d'écoles (M-12)
5 456	Nombre d'élèves en M-12
2	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
~850	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12

Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Il n'y a pas eu de changements dans la gouvernance et la règlementation au Yukon. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, le seul programme en ligne du territoire, l'Aurora Virtual School, a attiré 325 élèves et l'école Nomade, le seul programme en ligne en français du territoire, a inscrit 14 élèves. De plus, 15 élèves étaient inscrits à des cours offerts par l'une des quatre écoles de la Colombie-Britannique autorisées à fournir des services dans le territoire et 17 autres élèves étaient inscrits à des programmes offerts par le Conseil scolaire de la Colombie-Britannique et le Centre francophone d'éducation à distance.

Sommaire de l'apprentissage à distance

Les écoles du Yukon ont fermé le 18 mars 2020. Le ministère de l'Éducation a ajouté à son site Internet une page consacrée à la poursuite de l'apprentissage des élèves à la maison. Cette page offrait des ressources pour chaque niveau scolaire ainsi que pour la santé mentale et le bienêtre. Des ressources imprimées ont été fournies aux élèves ayant un accès limité à Internet et le ministère a porté une attention spécifique aux élèves des Premières Nations en partenariat avec leurs communautés. Les enseignants devaient fournir aux élèves du matériel d'apprentissage, des ressources et des appuis pour les aider à atteindre les objectifs d'apprentissage. L'année scolaire 2020-2021 a débuté normalement avec un apprentissage en présentiel, mais des fermetures d'écoles ont eu lieu dans les grandes villes et les zones rurales tout au long de l'année scolaire. Les outils numériques pouvant être utilisés étaient : *Moodle, Microsoft 365* avec *Teams, Google Classroom* et *FreshGrade*.

L'accent a été mis sur la littératie et la numératie dans le cadre des compétences de base, ainsi qu'un modèle de reprise de l'apprentissage donnant la priorité aux évaluations formatives et comparatives pour les arts langagiers et les mathématiques.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : https://k12sotn.ca/francais/yk/

3.12 Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.)

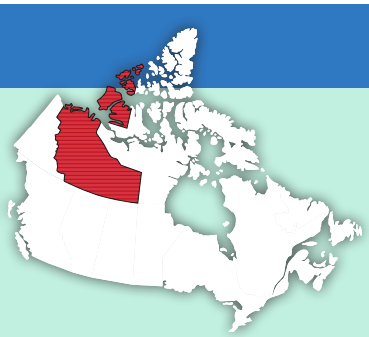

44 826	Population
49	Nombre d'écoles (M-12)
8 700	Nombre d'élèves en M-12
1	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
92	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12

Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Il n'y a pas eu de changements dans la gouvernance et la règlementation dans les Territoires du Nord-Ouest. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, 92 élèves étaient inscrits au programme *Northern Distance Learning* (NDL), pour un total de 201 inscriptions à des cours. De plus, il y avait environ 124 élèves inscrits à des cours en ligne offerts par l'intermédiaire de l'*Alberta Distance Learning Centre*. Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation n'effectue pas de suivi formel des activités d'apprentissage mixte ou hybride.

Sommaire de l'apprentissage à distance

Les écoles des Territoires du Nord-Ouest ont fermé le 16 mars 2020. Le gouvernement a créé et mis à la disposition des enseignants un document intitulé « Continuité des apprentissages : Mesures de soutien pour les enseignants des TNO » ainsi qu'une page Web offrant des informations aux parents et gardiens légaux pour les aider à appuyer leurs enfants avec l'apprentissage à distance. Les élèves ayant un accès limité à Internet avaient des travaux en format imprimé et pour les foyers ayant accès à Internet, les outils d'apprentissage suggérés étaient *Google Classroom, Moodle, Facebook Live, GoToMeeting, Skype* et *Zoom*. Le soutien à la communication a également été facilité par des stations de radio et des appels téléphoniques et les stations de radio offraient des leçons à travers des contes et des récits. La rentrée scolaire 2020-2021 n'a pas été retardée et l'apprentissage en présentiel a bénéficié de mesures de santé accrues, notamment des « bulles ou cohortes » d'apprentissage ainsi que des normes de distanciation physique. Les masques n'étaient pas obligatoires en classe, mais utilisés lorsque la distanciation physique ne pouvait pas être atteinte. L'apprentissage en présentiel, l'apprentissage mixte ainsi que l'apprentissage à distance lorsque les élèves devaient s'isoler furent des options au cours de l'année scolaire 2020-2021. Lors de l'apprentissage mixte, les élèves allaient à l'école le matin, puis étaient à distance en après-midi pour effectuer leurs travaux soit en ligne ou avec des modules d'apprentissage imprimés. Les apprentissages dans la nature étaient également une option lors de l'apprentissage à distance. Les évaluations et les bulletins scolaires se sont poursuivis comme d'habitude, et ce quel que soit le modèle d'apprentissage. Les élèves qui avaient besoin de technologies d'assistance avaient accès à ces soutiens.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : https://k12sotn.ca/francais/nt/

3.13 Nunavut (Nt)

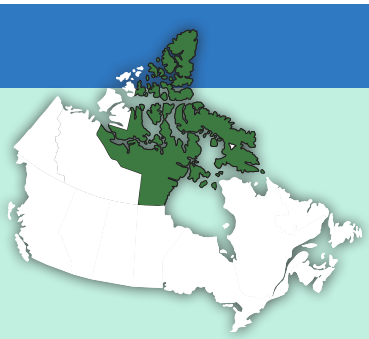

39 407	Population
45	Nombre d'écoles (M-12)
10 902	Nombre d'élèves en M-12
0	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
Indéterminé	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12

Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Il n'y a pas eu de changements dans la gouvernance et la règlementation au Nunavut. Il n'y a aucun programme d'apprentissage à distance ou en ligne pour les élèves de la maternelle à la 12e année au Nunavut. Les élèves du territoire ont continué de s'inscrire aux cours offerts par l'*Alberta Distance Learning Centre* au cours de l'année scolaire 2020-2021. Le ministère de l'Éducation n'effectue pas de suivi formel des activités d'apprentissage mixte ou hybride.

Sommaire de l'apprentissage à distance

Les écoles du Nunavut ont fermé le 17 mars 2020. Le ministère de l'Éducation a créé un site Internet pour l'enseignement à distance appelé *Angirrami ilnniarniq* (Apprentissage à domicile). Celui-ci offrait aux enseignants des ressources pour imprimer afin qu'ils puissent préparer et envoyer des trousses aux élèves ayant un accès limité à Internet. L'emphase était mise sur la littératie, la numératie, la santé et le bienêtre. Les activités d'apprentissage communautaires et familiales, telles que la chasse et la pêche, ont également été encouragées. Comme il n'y a eu aucun cas de COVID-19 au Nunavut, les écoles ont repris leurs activités usuelles pour les élèves de la maternelle à la 12e année, mais avec des mesures sanitaires supplémentaires, notamment des améliorations au niveau du nettoyage, une distanciation physique et une limitation des activités de groupe. Les masques n'étaient pas obligatoires, mais le 18 novembre 2020, le Nunavut est entré pour deux semaines en confinement. Après la fermeture des écoles d'Iqaluit à la mi-mars 2021 et à titre préventif pour lutter contre la COVID, le gouvernement a fermé pendant trois semaines toutes les écoles du territoire. Les modèles d'apprentissage tout au long de l'année scolaire variaient d'un apprentissage entièrement à l'école, à un apprentissage partiellement à l'école et à distance avec des cohortes d'élèves suivant des horaires alternés pour l'apprentissage à l'école et finalement, à un apprentissage entièrement à distance. Les supports pour l'apprentissage mixte et pour l'apprentissage entièrement à distance comprenaient des modules d'apprentissage, des « outils d'apprentissage supplémentaires » (non spécifiés), un apprentissage « basé sur des activités en milieu naturel » ainsi que des communications quotidiennes entre enseignants et élèves.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : https://k12sotn.ca/francais/nv/

3.14 Fédéral

1 008 955[1]	Population
487[2]	Nombre d'écoles (M-12)
~108 995[3]	Nombre d'élèves en M-12
4	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
Indéterminé	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12

1 Données du recensement de 2016

2 Fait référence à ceux qui déclarent un rôle nominal 2020-2021 directement à Services aux Autochtones Canada

Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Aucun changement n'a été apporté au cadre règlementaire des écoles qui relèvent de la compétence fédérale de Services aux Autochtones Canada (SAC). Dans le contexte de la Transformation de l'éducation des Premières Nations et pour refléter le principe du contrôle de l'éducation des Premières Nations par les Premières Nations, SAC respecte le fait que le partage des données est une décision des Premières Nations et, par conséquent, n'a pas fourni de données sur l'apprentissage en ligne pour l'année scolaire 2019-2020.

À l'heure actuelle, quatre programmes autochtones d'apprentissage en ligne ont été identifiés. Cependant, un seul programme a soumis des données pour l'année scolaire 2020-2021. Étant donné que les données disponibles les plus récentes pour les autres programmes datent de deux à quatre ans et parce que ces quatre programmes ne représentaient qu'une partie de ceux relevant de SAC, aucune estimation du nombre d'élèves engagés dans l'apprentissage en ligne n'est fournie.

Sommaire de l'apprentissage à distance

Les écoles des Premières Nations ne relèvent pas de la compétence provinciale. Bien que de nombreuses écoles aient pu suivre les mandats et les lignes directrices de leurs provinces respectives, Services aux Autochtones Canada préconise le contrôle de l'éducation des Premières Nations par les Premières Nations et, de ce fait, les communautés des Premières Nations ont fait leurs propres choix concernant leurs protocoles et leurs modes de prestation de l'éducation. Les directives fédérales pour la réouverture des écoles de la maternelle à la 12e année étaient basées sur les informations scientifiques les plus récentes, comme indiquées dans « Mesures individuelles et communautaires pour atténuer la propagation de la maladie COVID-19 au Canada » et le gouvernement fédéral a décrit les considérations à suivre pour réduire les risques, incluant l'utilisation de masques pour les enfants de plus de dix ans et, en particulier lorsque la distanciation physique n'est pas possible ou ne peut être atteinte. Les mesures à suivre pour les élèves handicapés comprenaient l'accès continu aux soutiens et services avec, des aménagements supplémentaires au besoin. Des mesures de soutien ont également été décrites pour les communautés autochtones qui étaient « éloignées » ou « isolées », en particulier en ce qui concerne les mesures de santé pour les communautés des Premières Nations, Inuites et métisses afin d'atténuer les risques.

Le profil complet fédéral peut être consulté sur le site : https://k12sotn.ca/francais/fnmi/

4. Références

Alexander, B. (2020, April 19). *Higher education in fall 2020: Three pandemic scenarios.* https://bryanalexander.org/future-of-education/higher-education-in-fall-2020-threepandemic-scenarios/

Alphonso, C. (2021, March 25). Ontario considers move to make remote learning permanent for all boards going forward. *The Globe and Mail.* https://www.theglobeandmail.com/canada/article-ontario-considers-move-to-make-remote-Learning-permanent-for-all/

Archibald, D., Barbour, M. K., Leary, H., Wilson, E. V., & Ostashewski, N. (2020). *Teacher education and K–12 online learning. Canadian eLearning Network.* https://k12sotn.ca/wp-content/uploads/2020/07/k12ol-teacher-ed.pdf

Arnett, T. (2021). *Potential unfulfilled: COVID-19, the rapid adoption of online learning, and what could be unlocked this year. Christensen Institute.* https://www.christenseninstitute.org/wp-content/uploads/2021/06/BL-Brief2.pdf

Barbour, M. K., & LaBonte, R. (2019). Sense of irony or perfect timing: Examining the research supporting proposed e-Learning changes in Ontario. *International Journal of E-Learning & Distance Education, 34*(2). http://www.ijede.ca/index.php/jde/article/view/1137

Barbour, M. K., LaBonte, R., Kelly, K., Hodges, C., Moore, S., Lockee, B., Trust, T., Bond, A., & Hill, P. (2020a). *Understanding pandemic pedagogy: Differences between emergency remote, remote, and online teaching.* Canadian eLearning Network. https://k12sotn.ca/wp-content/uploads/2020/12/understanding-pandemic-pedagogy.pdf

Barbour, M. K., LaBonte, R., & Nagle, J. (2020a). *State of the Nation: K–12 e-Learning in Canada.* Canadian eLearning Network. https://k12sotn.ca/wp-content/uploads/2021/05/StateNation20.pdf

Barbour, M. K., LaBonte, R., Nagle, J., & Mongrain, J. (2020b). *L'état de l'apprentissage électronique de la maternelle à la 12e année au Canada.* Canadian eLearning Network. https://k12sotn.ca/wp-content/uploads/2021/06/StateNation20_fr.pdf

Canadian Teachers Federation. (2000). *Facts sheets on contractual issues in distance/online education.*

Collins-Nelsen, R., Beier, J. M., & Raha, S. (2021, September 16). Bullying, racism and being 'different': Why some families are opting for remote learning regardless of COVID-19. *The Conversation.* https://theconversation.com/bullying-racism-and-being-different-why-some-families-are-opting-for-remote-Learning-regardless-of-covid-19-165063

Davidson, S., (2021, August 3). Ontario unveils back-to-school plan for September. Here's what you need to know. *CTV News Toronto.* https://toronto.ctvnews.ca/ontario-unveils-back-to-school-plan-for-september-here-s-what-you-need-to-know-1.5532926

Fernando, C., (2021, May 4). Some Black parents say remote learning gives racism reprieve. *The Associated Press*. https://apnews.com/article/lifestyle-race-and-ethnicity-health-coronavirus-education-c41c99db0f325bf6d0a7fc6c527e1ea9

Fox, C. (2021, October 14). Toronto secondary school teachers speak out against hybrid learning. *CP24.* https://www.cp24.com/news/toronto-secondary-school-teachers-speak-out-against-hybrid-learning-1.5623178

Government of British Columbia. (2020). *Bill 8: Education Statutes Amendment Act, 2020.* Queen's Printer. https://www.leg.bc.ca/Pages/BCLASS-Legacy.aspx#%2Fcontent%2Fdata%2520-%2520ldp%2Fpages%2F41st5th%2F3rd_read%2Fgov08-3.htm

Government of Canada. (2021). *Community-based measures to mitigate the spread of Coronavirus disease (COVID-19) in Canada.* https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/2019-novel-coronavirus-infection/health-professionals/public-health-measures-mitigate-covid-19.html

Hodges, C., Moore, S., Lockee, B., Trust, T., & Bond, A. (2020). The difference between emergency remote teaching and online learning. *EDUCAUSE Review, 3*. https://er.educause.edu/articles/2020/3/the-difference-between-emergency-remoteteaching-and-online-Learning

Irvine, V. (2021, November 17). Why NOT to quit after first attempts in online and hybrid learning. *Edcan Network*. https://www.edcan.ca/articles/why-not-to-quit-online-and-hybrid-learning

LaBonte, R., Barbour, M. K., & Nagle, J. (2021). *Pandemic pedagogy in Canada: Lessons from the first 18 months.* Canadian E-Learning Network. https://secureservercdn.net/198.71.233.30/sgf.292.myftpupload.com/wp-content/uploads/2021/11/CANeLearn-Pandemic-Pedagogy-in-Canada.pdf

Miller, E. (2021, March 1). For some Black students, remote learning has offered a chance to thrive. *NPR*. https://www.npr.org/2021/03/01/963282430/for-some-black-students-remote-Learning-has-offered-a-chance-to-thrive

Ministry of Education. (2019a). *Ontario brings learning into the digital age: Province announces plan to enhance online learning, become global leader.* Queen's Printer for Ontario. https://news.ontario.ca/en/release/54695/ontario-brings-learning-into-the-digital-age

Ministry of Education. (2019b). Backgrounder — Education that works for you — Modernizing Classrooms: Province modernizing classrooms. https://news.ontario.ca/en/backgrounder/51531/education-that-works-for-you-modernizing-classrooms

Ministry of Education. (2020). *Policy/program memorandum 164.* https://www.ontario.ca/document/education-ontario-policy-and-program-direction/policyprogram-memorandum-164

Ministry of Education. (2021). *COVID-19: Health, safety and operational guidance for schools (2021-2022*). https://www.ontario.ca/document/covid-19-health-safety-and-operational-guidance-schools-2021-2022/specific-academic-programs-and-requirements#section-4

Montreuil, C., Clarke, C., McLoughlin, M., McLaughlin, M., MacDonald, S., & Beaudry-Mellor, T. (2021). What do government heads know about the future of education? A panel discussion. *Convergence Tech*. https://youtu.be/qHa3LSUWNUM

Nagle, J., Barbour, M. K., & LaBonte, R. (2020a). *Documenting triage: Detailing the response of provinces and territories to emergency remote teaching.* Canadian eLearning Network. https://sgf.292.myftpupload.com/wp-content/uploads/2020/11/Documenting-Triage-canelearn-emergency-remote-teaching-report1.pdf

Nagle, J., Barbour, M. K., & LaBonte, R. (2021). *Toggling between lockdowns: Canadian responses for continuity of learning in the* 2020-21 *school year.* Canadian eLearning Network. https://secureservercdn.net/198.71.233.153/sgf.292.myftpupload.com/wp-content/uploads/2021/08/canelearn-2020-21-school-year.pdf

Nagle, J., LaBonte, R., & Barbour, M. K. (2020b). *A fall like no other: Between basics and preparing for an extended transition during turmoil.* Canadian eLearning Network. https://sgf.292.myftpupload.com/wp-content/uploads/2020/11/A-Fall-Like-No-Other-canelearn-remote-teaching-report2.pdf

Ontario Ministry of Education. (2020). *Policy/program memorandum 164.* https://www.ontario.ca/document/education-ontario-policy-and-program-direction/policyprogram-memorandum-164

Ontario Ministry of Education. (2021). *COVID-19: Health, safety and operational guidance for schools (2021-2022).* https://www.ontario.ca/document/covid-19-health-safety-and-operational-guidance-schools-2021-2022/specific-academic-programs-and-requirements#section-4

Stewart, B. (2021). 'Hybrid learning' in Ontario schools will rob children of quality education. *The Conversation.* https://theconversation.com/hybrid-learning-in-ontario-schools-will-rob-children-of-quality-education-165135

Wenmoth, D. (2021). *Resilience planning for schools: In an age of COVID-19*. FutureMakers Ltd. https://futuremakers.nz/wp-content/uploads/2021/12/Resilience-Planning-compressed.pdf

Wilson, C. (2021, May 4). Ontario boards must offer virtual learning as option for entire 2021-22 school year, Ford gov't says. *CP24.* https://www.cp24.com/news/ontario-boards-must-offer-virtual-learning-as-option-for-entire-2021-22-school-year-ford-gov-t-says-1.5413676

Wong, J. (2021, August 29). Students pay the price for hybrid model of schooling, say parents,experts. *CBC News.* https://www.cbc.ca/news/canada/hybrid-learning-2021-2022-1.6146818

5. Appel de commandites
2022 Étude sur la situation du e-learning en M-12 au Canada

La version 2022 de l'étude sur la situation du e-learning en M.-12 au Canada sera la quinzième édition du rapport annuel produit par cette initiative de recherche. Au fil des ans, nous avons fourni une mise à jour sur les politiques et les activités en e-learning de la maternelle à la 12e année de chacune des provinces, des territoires et des programmes relevant de la compétence fédérale. Nous avons également publié de nombreux documents de référence sur des questions ou défis sur des sujets d'intérêt pour les différentes parties prenantes au Canada, ainsi que des vignettes de divers programmes d'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12e année des provinces et territoires. Nous avons recueilli des données auprès des programmes œuvrant dans chaque province et territoire au moyen d'un sondage annuel. Enfin, nous avons veillé à ce que les récents rapports et les mises à jour du site Internet du rapport soient disponibles en anglais et en français.

Nous sommes à la recherche de financements pour l'étude et le rapport sur la situation du e-learning en M-12 au Canada. Si votre entreprise ou organisation souhaite participer par le biais d'une commandite à la quinzième l'édition de l'étude et du rapport sur la situation du e-learning en M-12 au Canada, veuillez contacter Michael Barbour, responsable de la recherche à mkbarbour@gmail.com

Votre participation à titre de commanditaire aide à soutenir un rôle accru des programmes d'apprentissage en ligne et d'apprentissage mixte à travers à travers le pays et représente une occasion idéale de démontrer l'intérêt de votre organisation ainsi que votre engagement à soutenir l'apprentissage en ligne et l'apprentissage mixte. Votre entreprise ou organisation sera reconnue pour son appui aux écoles virtuelles cherchant à élargir les options éducatives pour les élèves de la maternelle à la 12e année à travers le Canada.

Je vous invite à examiner les bénéfices et perspectives associés à la commandite en ce qui a trait à l'étude sur la situation nationale de l'apprentissage en ligne au Canada :

- Obtenir une reconnaissance dans tous les communiqués de presse, les présentations et la distribution de l'information suivant la fin de l'étude.
- L'opportunité de contribuer au sondage du programme.
- Participer aux téléconférences sur le projet.
- Profiter de l'identification de votre nom et de votre logo sur tout le matériel promotionnel relié à l'étude.
- Profiter de l'identification de votre nom et de votre logo dans le rapport final.
- Recevoir des copies imprimées du rapport final.
- Recevoir le résumé analytique du rapport final pour publication sur le site internet de votre compagnie et/ou à des fins de marketing.
- Être reconnu comme un leadeur pour la recherche de pointe sur l'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12e année au Canada pour avoir parrainé l'étude.

Pour la quinzième édition du rapport annuel, nous sommes à la recherche de commanditaires qui souhaiteraient nous aider à imaginer un renouveau pour cette étude. Une étude qui peut partager des caractéristiques de l'étude et du rapport existant, mais qui pourrait également être très différente. Compte tenu de ce que nous savons et de ce que nous avons appris au fil des ans grâce au Rapport sur la situation

du e-learning en M.-12 au Canada, nous aimerions aussi attaquer certaines questions avec vous. Aimeriez-vous avoir plus d'informations, plus d'exemples à suivre, plus de données à utiliser afin d'assurer l'avenir de l'apprentissage en ligne au sein de votre organisation ?

Les institutions à but lucratif et non lucratif, les organisations, les individus, les fondations et les compagnies sont invités à s'associer à l'équipe de Rapport sur la situation nationale du e-learning en M-12 au pour commanditer l'étude. Nous vous invitons à considérer la commandite de cet important sondage et rapport mené annuellement. Nous vous remercions de votre intérêt et de votre soutien.

Published by
OpenSchoolBC